Parlement européen
2024-2029

Commission de l'agriculture et du développement rural

2025/2053(INI)

15.7.2025

AMENDEMENTS
351 - 715

Projet de rapport
Carlo Fidanza
(PE774.483v01-00)

Comment assurer un avenir durable au secteur de l'élevage de l'UE compte tenu de la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et la résilience des agriculteurs et de répondre aux défis posés par les maladies animales
(2025/2053(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 351
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; ***souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion***;	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; ***demande, à cet égard de mettre fin aux accords commerciaux internationaux qui ont des effets négatifs sur l'agriculture européenne, ou de les rouvrir afin de garantir la réciprocité***;

Or. fr

Amendement 352
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne ***l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en***	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne ***qu'il est essentiel que l'Union tienne compte de la conformité des pays tiers avec la législation européenne, y compris avec les normes pertinentes en matière de bien-être animal***;

adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. en

Amendement 353
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; ***demande à la Commission d'élaborer des stratégies spécifiques pour assurer des conditions de concurrence équitables et une plus grande cohérence entre sa politique commerciale et sa politique de durabilité;*** souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. en

Amendement 354
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants ***sans conditions*** environnementales ***supplémentaires***, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants ***au pâturage, tout en veillant à ce que les exigences*** environnementales ***soient ciblées, proportionnées et réalisables et qu'elles compensent les producteurs pour la charge réelle qu'ils supportent***, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. de

Amendement 355
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en ***garantissant le*** soutien couplé ***pour la production de ruminants sans conditions***	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes ***de sécurité, environnementales, sociales et de bien-être*** de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en ***subordonnant***

environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

tout soutien couplé ***à des critères stricts en matière d'environnement et de bien-être animal, en favorisant les systèmes de pâturage avec une faible utilisation d'intrants qui permettent aux territoires de conserver une valeur ajoutée***, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. en

Amendement 356
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut ***stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et*** garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants ***sans conditions*** environnementales ***supplémentaires***, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;	15. souligne qu'il faut garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants ***au pâturage, tout en veillant à ce que les exigences*** environnementales ***soient ciblées, proportionnées et réalisables et qu'elles compensent les producteurs pour la charge réelle qu'ils supportent***, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. de

Amendement 357
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour ***tous*** les produits importés; souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. en

Amendement 358
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de ***maintenir le*** budget de la PAC ***en valeur réelle*** en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des	15. souligne qu'il faut stopper la tendance à la décapitalisation et l'inverser, et garantir la protection effective du marché de l'Union et la pleine réciprocité des normes de l'Union pour les produits importés; souligne l'importance de ***garantir un*** budget de la PAC ***de niveau adéquat, notamment,*** en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses

nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;	de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion;

Or. pl

Amendement 359
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín, Csaba Dömötör

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance de maintenir le budget de la PAC en valeur réelle en tenant compte de l'inflation, en garantissant le soutien couplé pour la production de ruminants sans conditions environnementales supplémentaires, et en adaptant les interventions sur le marché en mettant à jour les prix de référence pour les clauses de sauvegarde, compte tenu des nouvelles valeurs du marché et des nouveaux outils de gestion; souligne la nécessité pour la PAC de conserver son statut juridique et institutionnel au cours de la période budgétaire à venir et insiste sur l'importance de maintenir le budget de la PAC en tant que budget autonome, distinct et spécifique, adapté aux besoins particuliers du secteur agricole européen; rejette fermement toute proposition visant à inclure le budget de la PAC dans un fonds unique;

Or. fr

Amendement 360
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite à soutenir les entreprises coopératives tant au niveau européen que dans les États membres afin qu'elles gagnent en taille et en développement et qu'elles puissent investir dans la commercialisation, la valorisation des produits de leurs membres et la réduction des coûts, en promouvant la durabilité économique, sociale et environnementale des zones rurales et l'incorporation des jeunes et des femmes dans ce secteur;

Or. es

Amendement 361
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. note que les États membres sont confrontés à des risques croissants et diversifiés : souligne, à cet égard, qu'une augmentation appropriée et une réforme de la réserve commune pour les crises agricoles, combinées à la création de nouveaux instruments financiers spécifiques, dotés de ressources extérieures à la PAC, sont indispensables pour soutenir les agriculteurs dans un contexte marqué par l'imprévisibilité des conditions du marché, les défis liés au changement climatique, les maladies, l'évolution des comportements des consommateurs et les tensions géopolitiques;

Or. fr

Amendement 362

Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées et en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification juste pour les agriculteurs;	16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, ***notamment par des investissements axées sur la recherche génétique, l'efficacité nutritionnelle et la sélection de caractéristiques de production durables,*** tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées et en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification juste pour les agriculteurs;

Or. ro

Amendement 363
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées ***et*** en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification	16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées***,*** en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification

juste ***pour*** les agriculteurs;	juste ***qui soutiennent*** les agriculteurs***, et en renforçant la formation des agriculteurs et l'échange de connaissances afin de parvenir à l'adoption généralisée de pratiques durables***;

Or. en

Amendement 364
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées et en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification juste pour les agriculteurs;	16. souligne l'urgence de promouvoir la recherche, l'innovation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes qui améliorent le caractère durable de l'élevage dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, tout en promouvant des normes de bien-être animal élevées et en favorisant l'existence de chaînes d'approvisionnement liées à l'élevage qui soient intégrées et résilientes, avec notamment des mécanismes de tarification juste pour les agriculteurs; ***souligne que les éleveurs devraient également pouvoir bénéficier du flux de revenus supplémentaires générés par l'agrostockage de carbone;***

Or. en

Amendement 365
Elsi Katainen, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	16 bis. invite instamment la Commission à réviser les règlements relatifs à la transformation de la viande, notamment en ce qui concerne la technologie utilisée pour l'inspection des viandes, ainsi qu'à harmoniser les lignes directrices minimales relatives à l'évaluation de la teneur en viande, qui empêchent actuellement d'exploiter au maximum les carcasses d'animaux; estime que de tels changements pourraient permettre d'accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement et garantir des revenus plus élevés aux agriculteurs;
	Or. en

Amendement 366
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et ***la sélection animale, et recourir aux*** nouvelles technologies numériques ***pour améliorer*** la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données***, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire*** et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience ***dans ce*** secteur;	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et ***l'amélioration génétique, ainsi que l'utilisation de*** nouvelles technologies numériques ***qui améliorent*** la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience ***du*** secteur; ***rappelle dans ce contexte que seulement 47,5 % des personnes vivant dans les zones rurales de l'Union possèdent des compétences numériques de base, ce qui limite considérablement les possibilités d'innovation et de modernisation; préconise par conséquent la promotion d'actions coordonnées de formation***

numérique, ainsi que la fourniture de services de conseil technique et numérique aux agriculteurs, en tant que condition essentielle pour assurer une transition technologique inclusive et efficace;

Or. pt

Amendement 367
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; ***précise qu'une sélection génétique ciblée pourrait permettre de répondre à certains défis actuels ;*** demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur; ***propose la mise en place d'une base de données commune des races souches qui permettent aux éleveurs qui le souhaitent de continuer à élever certaines espèces anciennes;***

Or. fr

Amendement 368
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail ***pourraient, en particulier, profiter*** des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, ***et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion*** des animaux ***et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité***; ***demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;***	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail ***profitent*** des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, ***qui nuisent au bien-être*** des animaux***[1 bis]***;

1 bis

https://www.cambridge.org/core/journals/european-journal-of-risk-regulation/article/protection-of-selectively-bred-and-gene-edited-farm-animals-under-eu-law/44FC1631746 6A65A655C352A0226544D.

Or. en

Amendement 369
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles

pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;	pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur; ***invite la Commission et les États membres à veiller à ce que la transformation numérique et la collecte de données agricoles profitent aux agriculteurs, et à gérer les risques de dépendance et de surendettement;***

Or. en

Amendement 370
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient***, en particulier,*** profiter des pratiques et technologies disponibles pour ***réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour*** améliorer la gestion ***des animaux et*** des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient profiter des pratiques et technologies disponibles pour améliorer ***le bien-être animal et*** la gestion des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;

Or. en

Amendement 371
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision ***et la sélection animale***, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour ***améliorer le bien-être animal et*** réaliser des gains d'efficacité, comme ***les systèmes à faible coût, les systèmes bidirectionnels et*** l'élevage de précision, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la gestion des animaux et des systèmes***, le bien-être animal,*** le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage ***et du bien-être animal***, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;

Or. de

Amendement 372
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la	17. relève que les systèmes d'élevage de bétail pourraient, en particulier, profiter des pratiques et technologies disponibles pour réaliser des gains d'efficacité, comme l'élevage de précision et la sélection animale, et recourir aux nouvelles technologies numériques pour améliorer la

gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation et la résilience dans ce secteur;	gestion des animaux et des systèmes, le traitement de données, la transparence tout au long de la chaîne alimentaire et la traçabilité; demande que la Commission rende compte des meilleures pratiques en matière de durabilité de l'élevage, et propose des mesures qui soutiennent l'innovation***, l'efficacité*** et la résilience dans ce secteur;

Or. en

Amendement 373
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le rapport spécial 16/2021 de la Cour des comptes européenne indique que les émissions liées aux animaux d'élevage représentent environ la moitié des émissions provenant de l'agriculture et qu'elles pourraient diminuer considérablement si la PAC encourageait à réduire les densités d'animaux et si les programmes de promotion étaient cohérents avec nos objectifs environnementaux;

Or. en

Amendement 374
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que la recherche d'une meilleure productivité animale ou d'un meilleur élevage ne doit pas se faire au

	détriment du bien-être animal, que le principe de précaution doit être respecté et que les aspects liés au bien-être animal doivent être pris en considération;

Or. de

Amendement 375
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales***, l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs*** et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire; ***rappelle qu'il y a lieu pour cela de favoriser leur aide à l'installation par des outils financiers dédiés forts, afin de lutter responsablement contre leur surendettement;***

Or. fr

Amendement 376
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme

moyen de garantir la sécurité alimentaire;	moyen de garantir la sécurité alimentaire***,*** ***et qui renforcent également leur pouvoir de négociation vis-à-vis des acteurs de l'industrie et du commerce de détail, notamment grâce à un soutien aux structures collectives telles que les coopératives détenues et gérées par les agriculteurs et les organisations de producteurs***;

Or. en

Amendement 377
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales ***et*** les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales***, les jeunes agriculteurs, les agriculteurs biologiques et les agriculteurs qui se sont convertis très tôt à l'agriculture biologique, en particulier dans le domaine du bien-être animal, ainsi que*** les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail***, y compris les exploitations pour la conservation du paysage*** comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire ***régionale***;

Or. de

Amendement 378
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des	18. encourage ***vivement*** le

politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen ***vital*** de subsistance et comme moyen de garantir ***la cohésion sociale et*** la sécurité alimentaire***, tout en favorisant le renouvellement des générations pour assurer la résilience et la vitalité à long terme des zones rurales***;

Or. en

Amendement 379
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme ***moyen*** de subsistance et comme ***moyen*** de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent ***et favorisent*** les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail ***et la production de bétail à petite échelle pour un usage personnel*** comme ***moyens*** de subsistance et comme ***moyens*** de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 380
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage ***le développement*** des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***en maintenant*** la production durable de bétail	18. encourage ***l'amélioration et la simplification*** des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***et leur permettent***

comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	***de maintenir, voire d'améliorer,*** la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 381
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales***, les jeunes agriculteurs, les personnes récemment installées*** et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 382
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales***, surtout dans les régions montagneuses,*** en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. ro

Amendement 383
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales en maintenant ***et en améliorant*** la production durable de bétail comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 384
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***en maintenant la production durable de bétail*** comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;	18. encourage le développement des politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***dans l'adoption de pratiques agricoles plus durables*** comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 385
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage le développement des	18. encourage le développement des

politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***en maintenant*** la production ***durable de bétail*** comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

politiques qui soutiennent les exploitations familiales et les communautés rurales ***dans leur transition vers*** la production ***d'aliments d'origine végétale*** comme moyen de subsistance et comme moyen de garantir la sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 386
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage la Commission à élaborer un plan d'action à l'échelle de l'Union visant à diversifier les sources de protéines pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, en suivant l'exemple positif récent du Danemark, où diverses parties prenantes et mouvances politiques travaillent de concert pour faire en sorte que le système alimentaire du pays soit plus durable, plus indépendant et plus résistant face au changement climatique;

Or. en

Amendement 387
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite à la simplification des réglementations qui s'adressent spécifiquement aux agriculteurs et à ce que toute nouvelle réglementation tienne compte de l'incidence cumulative sur la

compétitivité des agriculteurs;

Or. es

Amendement 388
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances pour soutenir des systèmes d'élevage durables, en particulier ***dans*** les régions ***confrontées à une*** croissance de la population et ***à une*** urbanisation rapides;	19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances ***innovantes*** pour soutenir des systèmes d'élevage durables, en particulier les ***connaissances provenant de*** régions ***européennes dotées de systèmes d'élevage très efficaces, sous l'effet d'une*** croissance de la population et ***d'une*** urbanisation rapides;

Or. en

Amendement 389
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances pour soutenir des systèmes d'élevage durables***, en particulier dans les régions confrontées à une croissance de la population et à une urbanisation rapides***;	19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances pour soutenir des systèmes d'élevage durables;

Or. en

Amendement 390
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances pour soutenir des systèmes ***d'élevage*** durables, en particulier dans les régions confrontées à une croissance de la population et à une urbanisation rapides;	19. souligne la nécessité d'une coopération mondiale et d'un transfert de connaissances pour soutenir des systèmes durables ***de production de denrées alimentaires d'origine végétale***, en particulier dans les régions confrontées à une croissance de la population et à une urbanisation rapides;

Or. en

Amendement 391
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle également, à cet égard, que le transport des animaux est source de souffrances considérables pour les animaux; invite dès lors la Commission à élaborer un plan d'action visant à accroître le transport de viande, de carcasses et de matériel de reproduction au lieu d'animaux vivants;

Or. de

Amendement 392
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de bétail qui soient plus durables, efficaces et plus compatibles avec le bien-être animal, notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties, comme les systèmes de suivi de santé du bétail;	20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de bétail qui soient plus durables, efficaces et plus compatibles avec le bien-être animal, notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties, comme les systèmes de suivi de santé du bétail; ***souligne à cet égard l'importance des services de conseil indépendants et invite les États membres à recourir pleinement à la PAC pour financer de manière adéquate ces services;***

Or. en

Amendement 393
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de ***bétail*** qui soient plus durables, efficaces et ***plus compatibles avec le bien-être animal, notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties, comme les systèmes de suivi de santé du bétail***;	20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de ***produits d'origine végétale*** qui soient plus durables, efficaces et ***saines***;

Or. en

Amendement 394
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de bétail qui soient plus durables, efficaces et plus compatibles avec le bien-être animal, notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties, comme les systèmes de suivi de santé du bétail;	20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs d'appliquer des pratiques de production de bétail qui soient plus durables, efficaces et plus compatibles avec le bien-être animal, ***souligne l'importance de la numérisation, de la recherche appliquée et du transfert de connaissances ver les petits agriculteurs,*** notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties, comme les systèmes de suivi de santé du bétail;

Or. ro

Amendement 395
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande instamment aux États membres d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs ***d'appliquer des pratiques de production de bétail qui soient plus durables, efficaces et plus compatibles avec le bien-être animal***, notamment des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties***, comme les systèmes de suivi de santé du bétail***;	20. demande instamment aux États membres ***et à la Commission européenne*** d'investir dans l'éducation, la formation et les infrastructures qui permettent aux agriculteurs ***de réaliser leur travail avec moins de difficultés***, notamment ***par*** des formations sur les outils et technologies innovants pour la détection précoce et la prévention des épizooties;

Or. it

Amendement 396
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. plaide en faveur de règles plus simples en matière de bien-être animal, qui s'attachent à aider les agriculteurs grâce à des activités de formation et à des mesures de soutien plutôt qu'en recourant à des méthodes punitives;

Or. en

Amendement 397
Cristina Maestre, Dario Nardella, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite instamment la Commission à présenter ses conclusions sur la mise en place d'un étiquetage en matière de bien-être animal qui permette aux consommateurs de disposer d'informations adéquates et homogènes, afin d'écarter les risques que la multiplication des régimes locaux en matière de bien-être animal fait peser sur le marché intérieur;

Or. en

Amendement 398
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne qu'il est urgent de promouvoir l'innovation dans le domaine des traitements antimicrobiens, y compris le développement de nouveaux antibiotiques et d'autres méthodes telles que la phagothérapie, étant donné que les possibilités de traitement des infections bactériennes chez les animaux stagnent;

Or. en

Amendement 399
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; souligne l'influence de la PAC sur les systèmes d'élevage;	21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; souligne l'influence de la PAC sur les systèmes d'élevage; ***souligne la nécessité de renforcer la viabilité économique et de réduire la dépendance des revenus des agriculteurs à l'égard des paiements directs et couplés en encourageant la diversification et les paiements fondés sur les résultats et en promouvant les outils de gestion des risques afin d'accroître leur compétitivité, leur rentabilité et leur résilience à long terme;***

Or. en

Amendement 400
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; souligne l'influence de la PAC sur les systèmes d'élevage;	21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; ***insiste sur la nécessité de maintenir le système à deux piliers de la PAC et s'oppose fermement à l'intégration de la PAC dans des plans uniques propres à chaque État membre qui confieraient aux autorités nationales la responsabilité de la mise en œuvre des objectifs politiques;*** souligne l'influence de la PAC sur les systèmes d'élevage ***et estime que la PAC après 2027 devrait maintenir le soutien couplé***;

Or. en

Amendement 401
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de	21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de

grands bénéficiaires de la politique agricole commune dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; insiste sur le rôle de la politique agricole commune dans la modélisation des systèmes d'élevage du bétail;	grands bénéficiaires de la politique agricole commune dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; insiste sur le rôle de la politique agricole commune dans la modélisation des systèmes d'élevage du bétail ***et dans la durabilité du secteur de l'élevage;***

Or. ro

Amendement 402
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; souligne ***l'influence*** de la PAC ***sur les*** systèmes d'élevage;	21. souligne que les secteurs de l'élevage et de l'agriculture mixte sont de grands bénéficiaires de la PAC dans le cadre de son premier pilier (paiements directs, paiements couplés pour le bœuf, le veau, les ovins et les caprins) et de son deuxième pilier, notamment via le soutien aux investissements, les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les engagements agroenvironnementaux et climatiques; souligne ***le rôle*** de la PAC ***dans la mise en place de*** systèmes d'élevage ***durables et compétitifs***;

Or. en

Amendement 403

Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne le rôle essentiel que jouent les coopératives dans le secteur de l'élevage compte tenu du caractère périssable du lait et de la viande, qui entraîne des coûts de transaction élevés, et de l'exposition de ces secteurs à des conditions de marché volatiles; invite la Commission à soutenir et à renforcer le rôle des coopératives afin de garantir la résilience économique, l'adoption d'approches circulaires, l'autonomisation des producteurs, la valorisation des coproduits et sous-produits de l'élevage et le renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 404
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne qu'étant donné que de nombreuses exploitations d'élevage ne sont pas liées à une surface agricole, il est jugé nécessaire d'établir la possibilité, dans le cadre de la PAC, d'octroyer une aide proportionnelle au nombre d'animaux au secteur de l'élevage afin d'essayer d'inverser la tendance à la baisse des exploitations et du cheptel, en promouvant une production européenne durable et moins dépendante des pays tiers;

Or. es

Amendement 405
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. demande une meilleure adaptation du soutien de la PAC aux réalités des différents types d'exploitation, notamment les petites exploitations et les exploitations familiales, et une simplification des procédures administratives;

Or. ro

Amendement 406
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de s'appuyer sur ***les mesures de soutien existant dans*** la PAC pour ***faire face*** aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les ***subventions*** de la PAC ***sont vitales pour les*** revenus des éleveurs, en particulier ***pour*** les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers***, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027***;	22. demande à la Commission de s'appuyer sur ***des instruments extérieurs à*** la PAC pour ***répondre*** aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les ***paiements*** de la PAC ***demeurent essentiels pour la stabilité des*** revenus des éleveurs ***de bétail***, en particulier ***dans*** les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers;

Or. pt

Amendement 407
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC pour faire face aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus des éleveurs, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;	22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC pour faire face aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus ***de l'agriculture durable et extensive*** des éleveurs, en particulier pour les exploitations ***fournissant des services environnementaux, tels que le pâturage de prairies maigres par des bovins, des ovins et des caprins, et*** spécialisées dans la production ***durable*** de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;

Or. de

Amendement 408
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC pour faire face aux défis en matière de développement durable	22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC ***et à renforcer ses dispositifs de soutien tant au niveau***

auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus des éleveurs, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;	***financier que socio-économique,*** pour faire face aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus des éleveurs, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;
	Or. fr

Amendement 409
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC pour ***faire face aux défis en matière de développement durable auxquels les systèmes d'élevage sont confrontés***; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus des ***éleveurs, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la production de viande de bœuf, d'ovins et de caprins et de produits laitiers***, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;	22. demande à la Commission de s'appuyer sur les mesures de soutien existant dans la PAC pour ***mettre en œuvre les processus de transition vers la production de denrées alimentaires d'origine végétale***; insiste sur le fait que les subventions de la PAC sont vitales pour les revenus des ***agriculteurs***, et qu'une période de transition est donc nécessaire afin de laisser suffisamment de temps aux agriculteurs pour s'adapter dans l'éventualité où de nouveaux systèmes de soutien seraient introduits dans la PAC après 2027;
	Or. en

Amendement 410
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. demande et insiste sur la modification de l'article 73 du règlement (UE) 2021/2115 pour inclure, parmi les dépenses admissibles au titre du Feader, l'acquisition d'animaux reproducteurs à haute valeur génétique; souligne qu'une telle mesure est essentielle pour revitaliser le secteur de l'élevage européen dans le contexte du déclin actuel des cheptels et de la baisse de la compétitivité des agriculteurs; met en évidence le fait que les investissements dans la génétique de qualité et dans les technologies modernes d'alimentation contribuent à la croissance de la productivité, à la réduction des émissions par animal et permettent d'atteindre les objectifs de durabilité et de sécurité alimentaire de l'Union;

Or. ro

Amendement 411
Stefan Köhler, Lena Düpont, Marion Walsmann, Norbert Lins, Christine Schneider

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne qu'un développement plus équilibré de l'élevage dans les régions à forte densité de population ne peut être obtenu qu'en augmentant le nombre d'exploitations et en développant les infrastructures locales, telles que les abattoirs, les usines d'aliments pour

animaux et les installations de transformation;

Or. de

Amendement 412
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. demande que la réforme de la PAC après 2027 prévoie une différenciation systématique entre les paiements selon le type de système d'élevage, avec un soutien accru pour les modèles agroécologique et extensif et l'élimination progressive des subventions pour les systèmes intensifs dont les effets externes négatifs sont importants;

Or. en

Amendement 413
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission à procéder aux ajustements nécessaires dans le cadre de la prochaine PAC afin que les subventions agricoles ne puissent pas être utilisées pour l'élevage de taureaux destinés à la tauromachie;

Or. en

Amendement 414
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses ***et désavantagées***, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, ***y compris un*** soutien couplé et ***des*** mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs ***de bétail*** et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses***, insulaires et intérieures et dans les régions ultrapériphériques***, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, ***notamment au moyen d'un*** soutien couplé et ***de*** mesures ciblées en faveur du développement rural ***qui prennent en considération les contraintes géographiques, structurelles et économiques de ces régions***;

Or. pt

Amendement 415
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural ***qui favorisent l'inclusion sociale, la viabilité économique et la cohésion territoriale***;

Or. en

Amendement 416
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, ***telles que les régions qui bordent les frontières orientales de l'Union,*** et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;

Or. en

Amendement 417
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé***, sans obligations environnementales supplémentaires,*** et des mesures ciblées en faveur du développement rural;

Or. it

Amendement 418
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé***, des interventions sectorielles spécifiques*** et des mesures ciblées en faveur du développement rural;

Or. en

Amendement 419
Stefan Köhler, Lena Düpont, Marion Walsmann, Norbert Lins, Christine Schneider

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées ***et les régions isolées***, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;

Or. de

Amendement 420
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;	23. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones montagneuses***, insulaires*** et désavantagées, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, y compris un soutien couplé et des mesures ciblées en faveur du développement rural;

Or. fr

Amendement 421
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande à la Commission de tenir compte des besoins spécifiques des éleveurs et des défis particuliers auxquels ils sont confrontés dans les zones densément peuplées et urbanisées de l'Union, et de veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni par l'intermédiaire de la PAC, avec des mesures ciblées en faveur du développement rural et une simplification de la législation de l'Union; invite la Commission à procéder à un contrôle de la compétitivité de l'acquis de l'Union en matière de législation environnementale et climatique, en particulier en ce qui concerne les agriculteurs des zones densément peuplées et urbanisées de l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 422
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage ***pour surmonter*** les obstacles au lancement d'une exploitation ***d'élevage***, puisque le secteur ***souffre d'un manque*** d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures ***et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes***;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique ***et la continuité générationnelle*** du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage ***en vue de dépasser*** les obstacles au lancement d'une exploitation, puisque le secteur ***continue à souffrir d'un faible niveau*** d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures ***inclusives et sensibles à la dimension de genre qui valorisent le rôle fondamental des femmes***; ***souligne, dans ce contexte, que l'agriculture familiale, où le travail des femmes et de la famille joue un rôle central, constitue l'épine dorsale de l'élevage européen et doit être soutenue au moyen de politiques spécifiques qui reconnaissent son importance économique, sociale et culturelle; attend de la Commission européenne qu'elle présente d'urgence une stratégie ambitieuse et intégrée pour le renouvellement des générations dans l'agriculture, y compris des incitations spécifiques pour les jeunes éleveurs et des mesures visant à garantir des conditions de vie et de travail décentes dans les zones rurales; souligne également la nécessité de créer des conditions adéquates pour une retraite digne et rappelle que, dans certains États membres, les pensions agricoles ne sont encore que des pensions***

de subsistance; met enfin en évidence que la facilitation de l'accès au crédit et à la terre, ainsi que l'investissement dans l'amélioration des services dans les zones rurales, sont des conditions essentielles pour attirer et retenir une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices;

Or. pt

Amendement 423
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage***, notamment dans le contexte du manque d'investissements dans la qualité des animaux qui réduit l'attractivité du secteur et les possibilités d'innovation pour les nouvelles générations***; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. ro

Amendement 424
Cristina Maestre, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes; ***demande instamment à la Commission, à cette fin, de réduire la bureaucratie tant en ce qui concerne l'installation des nouveaux agriculteurs que les demandes d'aides au titre de la PAC et les contrôles y afférents;***

Or. en

Amendement 425
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs ***constitue une*** menace ***importante pour*** la viabilité économique ***et la survie*** du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la

soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. en

Amendement 426
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer ***l'efficacité du*** soutien ***au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité***, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer ***le*** soutien ***apporté aux jeunes et aux nouveaux agriculteurs dans le domaine de l'élevage durable***, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. en

Amendement 427
Maria Noichl

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage ***durable et extensif***, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. de

Amendement 428
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; ***demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque*** le secteur ***souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en***	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; ***souligne la difficulté d'attirer les jeunes agriculteurs dans*** le secteur ***de l'élevage en raison de la nature exigeante de la profession, avec notamment de longues heures de travail, une possibilité limitée de prendre des congés et des services de remplacement insuffisants, et de l'image de plus en plus négative que***

promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	***l'opinion publique se fait des éleveurs***;

Or. en

Amendement 429
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les ***fermes d'élevage*** en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen de l'élevage; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation d'élevage, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les ***exploitations détenant des animaux*** en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. pl

Amendement 430
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de	24. souligne qu'étant donné que seuls 12 % des exploitations agricoles dans l'Union sont tenus par des personnes de

moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur européen ***de l'élevage***; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation ***d'élevage***, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes ***d'élevage*** en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;	moins de 40 ans, le déficit de jeunes agriculteurs menace la viabilité économique du secteur ***agricole*** européen; demande donc instamment à la Commission de renforcer l'efficacité du soutien au démarrage pour surmonter les obstacles au lancement d'une exploitation ***agricole***, puisque le secteur souffre d'un manque d'attractivité, et de tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes en promouvant des mesures et des possibilités en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. en

Amendement 431
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. se félicite de l'annonce faite par la Commission de présenter une stratégie de renouvellement des générations; invite la Commission à formuler des recommandations et à explorer les solutions qui permettront de lever les principaux obstacles à l'installation des jeunes éleveurs, en particulier les investissements initiaux élevés dans les infrastructures, la difficulté d'accès à la terre et au crédit, la disponibilité de la main-d'œuvre, les questions relatives à la gestion des risques et la lutte contre les maladies animales; invite également la Commission à étudier la manière de promouvoir une image plus positive du secteur de l'élevage;

Or. en

Amendement 432
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. souligne que les jeunes agriculteurs doivent faire face à d'importants investissements initiaux; invite la Commission à évaluer la possibilité d'accorder des paiements plus directs aux jeunes agriculteurs, par l'intermédiaire d'un paiement redistributif qui serait fondé sur la surface qu'ils exploitent ainsi que sur leur âge; invite la Commission à réfléchir aux moyens d'encourager la transmission des exploitations aux jeunes agriculteurs et de faciliter la transition des agriculteurs âgés vers une retraite digne;

Or. en

Amendement 433
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. invite la Commission à tenir compte du nombre croissant de femmes qui travaillent dans les fermes d'élevage en promouvant des mesures en faveur tant des hommes que des femmes;

Or. en

Amendement 434
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle ***de*** l'élevage dans la circularité et à ***débloquer pleinement le potentiel*** des sous-produits animaux ***au moyen du*** secteur d'équarrissage ***afin de fournir de nouvelles sources de revenus*** aux éleveurs;	25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle ***que*** l'élevage ***innovant, biologique et respectueux du bien-être animal, en particulier, peut jouer*** dans la ***promotion de*** la circularité et à ***examiner les moyens d'améliorer l'utilisation durable*** des sous-produits animaux ***par le*** secteur d'équarrissage***, tout en garantissant la viabilité économique et les normes de sécurité*** aux éleveurs;

Or. de

Amendement 435
Cristina Maestre, Dario Nardella

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle de l'élevage dans la circularité et à débloquer pleinement le potentiel ***des*** sous-produits animaux au moyen du secteur d'équarrissage afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux éleveurs;	25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle de l'élevage dans la circularité et à débloquer pleinement le potentiel ***de la production d'énergie, notamment au sein des exploitations agricoles, ainsi que de la production de*** sous-produits animaux au moyen du secteur d'équarrissage afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux éleveurs;

Or. en

Amendement 436
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle de l'élevage dans la circularité et à débloquer pleinement le potentiel ***des*** sous-produits animaux au moyen du secteur d'équarrissage afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux éleveurs;	25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître le rôle de l'élevage dans la circularité et à débloquer pleinement le potentiel ***de la production d'énergie et la production de*** sous-produits animaux au moyen du secteur d'équarrissage afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux éleveurs;

Or. en

Amendement 437
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître ***le rôle*** de l'élevage dans ***la circularité*** et à débloquer pleinement le potentiel des sous-produits ***animaux au moyen du secteur d'équarrissage*** afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux ***éleveurs***;	25. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine stratégie pour la bioéconomie, à reconnaître ***l'inefficacité*** de l'élevage dans ***un contexte d'économie circulaire*** et à débloquer pleinement le potentiel des sous-produits ***agricoles d'origine végétale*** afin de fournir de nouvelles sources de revenus aux ***agriculteurs***;

Or. en

Amendement 438
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. déplore que le cadre actuel de l'Union (règlement (UE) 2017/1938) ne reconnaisse pas suffisamment le rôle essentiel du secteur agricole en général, et plus particulièrement des éleveurs, dans la production d'énergie grâce, entre autres, à la digestion anaérobie; invite la Commission à reconnaître le rôle essentiel que joue le secteur de l'élevage dans la stabilité énergétique, de nombreux éleveurs étant producteurs de biogaz et de biométhane, lesquels peuvent offrir des options alternatives d'approvisionnement en gaz; rappelle que cette reconnaissance profiterait non seulement aux éleveurs, mais aussi à la société et au reste de la chaîne de valeur en général, dans la mesure où la refonte du cadre législatif concerné permettrait de garantir que la production et la sécurité alimentaires ne soient pas compromises en cas de perturbation de l'approvisionnement en gaz;

Or. en

Amendement 439
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. souligne le rôle essentiel que jouent les coopératives dans le secteur de l'élevage compte tenu du caractère périssable du lait et de la viande; invite la Commission à soutenir et à renforcer le rôle des coopératives afin de garantir la résilience économique, l'autonomisation des producteurs, la valorisation des coproduits et sous-produits de l'élevage et le renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 440
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission et aux États membres de recenser les possibilités adéquates de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation ***adéquate*** pour les agriculteurs, non seulement pour les éventuelles pertes subies et les coûts supportés à la suite d'attaques de grands carnivores, mais aussi pour les mesures ***d'atténuation mises en place***;	26. demande à la Commission et aux États membres ***de donner la priorité au système de coexistence entre les animaux de pâturage et les grands prédateurs et*** de recenser les possibilités adéquates de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation pour les agriculteurs, non seulement pour les éventuelles pertes subies et les coûts supportés à la suite d'attaques de grands carnivores, mais aussi pour les mesures ***préventives de conseil, de protection et de prévention***;

Or. de

Amendement 441
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission et aux États membres de recenser les possibilités ***adéquates*** de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation adéquate pour les agriculteurs, non seulement pour les éventuelles pertes subies et les coûts supportés à la suite d'attaques de grands carnivores, mais aussi pour les mesures d'atténuation mises en place;	26. demande à la Commission et aux États membres ***de faire de la question de la coexistence avec les grands carnivores une priorité et*** de recenser les possibilités de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation adéquate pour les agriculteurs, non seulement pour les éventuelles pertes subies et les coûts supportés à la suite d'attaques de grands carnivores, mais aussi pour les mesures d'atténuation mises en

place;

Or. en

Amendement 442
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission et aux États membres de recenser les possibilités adéquates de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation adéquate pour les agriculteurs, ***non seulement pour les éventuelles pertes subies et les coûts supportés à la suite d'attaques de grands carnivores, mais aussi pour*** les mesures ***d'atténuation mises en place***;	26. demande à la Commission et aux États membres de recenser les possibilités adéquates de financement à long terme de mesures de prévention appropriées et d'indemnisation adéquate ***prévues*** pour les agriculteurs ***au titre de la PAC***, ***et de proposer aux agriculteurs des services de conseil, d'échange de connaissances et de formation sur la coexistence et sur*** les mesures ***de prévention efficaces***;

Or. en

Amendement 443
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis	***supprimé***

socioéconomiques connexes;

---

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 444
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes;	***supprimé***

---

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 445
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes;	27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes; ***demande également à la Commission de revoir le statut d'autres grands prédateurs, comme l'ours et le lynx, qui bénéficient du statut d'espèces "strictement protégées" afin de conférer davantage de souplesse dans la gestion des populations visées;***
[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).	[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. fr

Amendement 446
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée	27. souligne que ***sur les***

de la directive «Habitats»[29] ***pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du*** degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» ***dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion*** des populations de loups ***dans l'Union, afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes***;

neuf populations transfrontalières de loups présentes dans l'Union, six sont vulnérables ou quasi menacées, l'état de conservation du loup étant toujours considéré comme défavorable/inadéquat dans six des sept régions biogéographiques; déplore que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] ***et les changements apportés à la convention de Berne visant à abaisser le*** degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à espèce «protégée»***, soient dénués de fondement scientifique et mettent en péril la restauration*** des populations de loups ***en Europe, ce qui pourrait avoir des effets néfastes sur la biodiversité et nie la valeur intrinsèque des loups et leur droit à l'existence***;

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 447
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la	27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin d'améliorer la

coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes;

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes; ***invite la Commission à réviser le statut de protection de l'ours brun en conséquence;***

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 448
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***souligne*** que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, ***afin d'améliorer la coexistence et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes***;	27. ***déplore*** que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, ***ce qui pourrait avoir des effets néfastes sur la biodiversité***;

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 449
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, ***vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des*** populations de loups ***dans l'Union, afin d'améliorer*** la coexistence ***et de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes***;	27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, ***ne dispense pas les États membres de leur obligation d'atteindre et de maintenir un état de conservation favorable pour les*** populations de loups***, ce qui nécessite des efforts et des ressources supplémentaires pour élaborer, mettre en œuvre et harmoniser des mesures préventives et promouvoir*** la coexistence;
[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 14.11.2009, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).	[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 14.11.2009, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. de

Amendement 450
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec	27. souligne que la modification ciblée de la directive «Habitats»[29] pour mettre la législation de l'Union en conformité avec

la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin ***d'améliorer la coexistence et*** de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes;	la révision du degré de protection du loup, qui passe d'espèce «strictement protégée» à «protégée» dans la convention de Berne mise à jour, vise à offrir davantage de souplesse dans la gestion des populations de loups dans l'Union, afin de réduire à son minimum l'incidence de la population croissante de loups, notamment les défis socioéconomiques connexes;
[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).	[29] Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. 7, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj).

Or. en

Amendement 451
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. insiste sur le fait que le développement d'un réseau d'abattoirs au niveau national et européen est essentiel pour exploiter le potentiel local et régional, revitaliser les zones rurales, créer des emplois, développer des chaines d'approvisionnement et améliorer l'accès aux denrées alimentaires fraîches et abordables pour les consommateurs, tout en améliorant de façon directe le bien-être animal; note que le soutien de ce réseau par un financement adéquat et des procédures d'autorisation simplifiées renforceraient les économies locales et régionales et contribueraient à des systèmes agroalimentaires plus résilients et durables, tout en revitalisant les zones rurales et le secteur de l'élevage;

demande, à cet égard, à la Commission et aux États membres de déterminer et de fournir des fonds européens et nationaux suffisants pour permettre aux bénéficiaires d'atteindre cet objectif; attire, de plus, l'attention sur le fait que la simplification des procédures d'autorisation des abattoirs en général et des abattoirs mobiles en particulier est essentielle pour assurer la viabilité des exploitations agricoles et pour contribuer à la sécurité alimentaire et à l'autonomie protéique de l'Union;

Or. ro

Amendement 452
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission à présenter un train de mesures omnibus de simplification ciblé visant à diminuer la charge législative, à améliorer la flexibilité et à renforcer les mécanismes de la législation environnementale de l'Union destinés spécifiquement au secteur de l'élevage, afin de favoriser le renouvellement des générations, de garantir une capacité d'investissement continue pour la transition écologique et de préserver la viabilité à long terme de la production animale durable dans l'ensemble de l'Union; souligne que dans plusieurs régions, les effets cumulés de la législation de l'Union se traduisent par des procédures d'autorisation complexes et longues, une insécurité juridique et des charges administratives et financières disproportionnées pour les agriculteurs, ce qui retarde les investissements en faveur du développement durable et de l'innovation; rappelle que ces obstacles

risquent d'accélérer le déclin de l'agriculture familiale et de la production animale dans les régions soumises à des compromis importants, et qu'il convient d'y remédier d'urgence, conformément aux principes relatifs aux procédures d'autorisation énoncés dans le pacte pour une industrie propre, le plan d'action pour une énergie abordable et le train de mesures omnibus sur la préparation de la défense;

Or. en

Amendement 453
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. constate avec une vive inquiétude que l'étude ADN la plus récente, financée par la Commission européenne, a conclu que la Roumanie est le pays qui abrite de loin la plus grande population d'ours bruns d'Europe en dehors de la Russie, puisque 10 419 à 12 770 spécimens d'ours bruns y vivent[1 bis], ce qui représente la quasi-totalité de la population de loups au niveau de l'Union; rappelle que cette situation a non seulement des répercussions sur la viabilité de l'élevage, le bien-être et les revenus des agriculteurs, le tourisme rural et le renouvellement des générations, en particulier dans les zones montagneuses, mais qu'elle se traduit également par des millions d'euros dépensés en indemnisations, des milliers d'appels d'urgence pour signaler la présence d'ours, ainsi que des centaines de victimes et des dizaines de morts;

1 bis

https://mmediu.ro/en/comunicare/comunicate-de-presa/ref-rezultate-preliminare-privind-populatia-de-urs-brun-din-romania/.

Or. en

Amendement 454
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. constate la forte dépendance de l'Union à l'égard des protéines végétales importées, dont la grande majorité est destinée à l'alimentation animale, alors que les deux tiers de la production céréalière de l'Union sont déjà utilisés comme aliments pour animaux[1 bis]; estime qu'il s'agit là d'une faiblesse stratégique dans un contexte marqué par le changement climatique, l'insécurité alimentaire mondiale, la guerre et la flambée des droits de douane; rappelle son souhait de voir l'Union se doter d'une stratégie en matière de protéines qui aborde de manière critique la dépendance à l'égard des intrants importés, notamment dans le secteur de l'élevage, et qui tienne compte des stratégies de gestion du pâturage et des approches en matière de pâturage qui incluent les légumineuses;
	[1 bis] Commission européenne, https://agriculture.ec.europa.eu/farming/crop-productions-and-plant-based-products/cereals_fr.

Or. en

Amendement 455
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que l'accent devrait être mis sur la mise en valeur de la cohabitation avec les grands prédateurs, en mettant en application et en appuyant convenablement les mesures de préservation et de restauration de la biodiversité, les mesures préventives et les pratiques d'élevage animal améliorées en vue de protéger les animaux, plutôt que les pratiques de gestion létales, par l'intermédiaire de l'abattage et de la chasse, qui ne se sont pas montrées à même de limiter les pertes et se sont avérées contre-productives du point de vue de la gestion des dommages et de la préservation;

Or. en

Amendement 456
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. demande instamment qu'un état des lieux des financements européens versés à des associations ou ONG de défense du bien-être des animaux soient dressés afin d'assurer de la correcte utilisation de ces fonds et que ceux-ci ne servent pas à des ONG agissant contre les intérêts des éleveurs ou à la solde de laboratoires ou produits concurrents;

Or. fr

Amendement 457
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. souligne qu'il est nécessaire de procéder à un examen approfondi et à une révision de l'acquis de l'Union afin de recenser et de modifier les dispositions législatives qui font obstacle au renouvellement des générations et aux investissements durables dans la production animale; souligne en particulier la nécessité de lever les obstacles spécifiques découlant de la directive «Habitats», de la directive-cadre sur l'eau et du règlement relatif à la restauration de la nature, qui comportent des exigences disproportionnées ou rigides susceptibles d'entraver les pratiques agricoles viables et de décourager les investissements à long terme dans des systèmes d'élevage respectueux de l'environnement;

Or. en

Amendement 458
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. constate les multiples avantages des légumineuses, en particulier lorsqu'elles sont cultivées en rotation, pour la santé des sols, la lutte contre les nuisibles et la fixation de l'azote; invite les États membres à inclure davantage les

légumineuses cultivées en rotation dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC et à mieux les rémunérer, ce qui pourrait être réalisé au titre des paiements couplés, des éco-régimes et des mesures agro-environnementales et climatiques, ainsi que dans le cadre des programmes en faveur de la consommation de fruits et de légumes à l'école, afin de stimuler les marchés de l'Union et les chaînes d'approvisionnement (locales, régionales et nationales) tant pour les aliments pour animaux que pour les denrées alimentaires;

Or. en

Amendement 459
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. alerte que le Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) demeure insuffisamment mobilisé face aux conséquences des attaques de loups et autres prédateurs sur les élevages; invite la Commission à davantage recourir à ce fonds afin de permettre son recours en cas de prédation animale répétée; estime qu'une telle adaptation renforcerait le soutien d'urgence aux éleveurs et la résilience des filières vulnérables;

Or. fr

Amendement 460
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. invite par conséquent la Commission à mettre à jour le statut de protection de l'ours brun dans le cadre européen, à contrôler la surpopulation excessive de ces grands carnivores et à donner la priorité aux vies humaines;

Or. en

Amendement 461
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. insiste, d'une manière générale, sur la nécessité de disposer d'aliments pour animaux de qualité, cultivés localement ou régionalement, qui répondent aux besoins nutritionnels des animaux et qui soient exempts de contaminants; invite les États membres à renforcer les contrôles portant sur la qualité des aliments pour animaux;

Or. en

Amendement 462
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires,	28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires,

le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;	le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts; ***souligne que les espèces monogastriques génèrent moins d'émissions de gaz à effet de serre en raison de leur taux de conversion alimentaire efficace, et qu'elles peuvent permettre d'améliorer encore davantage la circularité lorsque des produits issus de flux de déchets sont incorporés dans leur alimentation, tandis que leur fumier constitue une source précieuse d'engrais naturel pour la production végétale;***

Or. en

Amendement 463
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;	28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts; ***note toutefois que les systèmes d'élevage intensif peuvent compromettre ces avantages environnementaux en contribuant à la pollution de l'environnement, à la perte de biodiversité et à l'uniformisation du paysage;***

Or. de

Amendement 464
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;	28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts ***tout en soulignant que la réduction drastique du cheptel peut compromettre ces fonctions écosystémiques sans l'introduction de mesures compensatoires en ce qui concerne la qualité génétique et l'efficience du bétail maintenu en production***;

Or. ro

Amendement 465
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît le rôle essentiel ***de l'agriculture*** d'élevage***, notamment les modèles basés sur les prairies,*** dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la	28. reconnaît le rôle essentiel ***que jouent les systèmes*** d'élevage ***extensif reposant sur le pâturage*** dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux***, pour autant qu'ils ne***

séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;

dépassent pas une certaine capacité de charge, grâce à la séquestration de carbone ***dans les sols***, ***à la régulation des débits d'eau et*** à l'amélioration de la qualité de l'eau, ***à la création d'habitats destinés à une faune et une flore spécifiques,*** à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts***, en particulier dans les zones montagneuses***;

Or. en

Amendement 466
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;	28. reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture d'élevage ***extensif***, notamment les modèles basés sur les prairies, dans le maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts;

Or. en

Amendement 467
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. reconnaît ***le rôle essentiel de l'agriculture*** d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, ***dans le***	28. reconnaît ***que les systèmes*** d'élevage, notamment les modèles basés sur les prairies, ***présentent peu***

maintien de systèmes agricoles circulaires, le renforcement des services écosystémiques et la fourniture de services climatiques et environnementaux grâce à la séquestration de carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau***, à la protection de la biodiversité et au maintien de paysages diversifiés et ouverts***;

d'avantages pour l'environnement, mais qu'ils émettent de grandes quantités de méthane, d'oxyde nitreux et de dioxyde de carbone, et mettent en péril la biodiversité et la qualité de l'eau ***du fait de l'utilisation de pesticides et d'engrais et de la production en monoculture d'aliments pour animaux***;

Or. en

Amendement 468
Francesco Ventola, Sergio Berlato, Nicola Procaccini

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne que les animaux d'élevage sont irremplaçables pour maintenir un flux circulaire de matières dans l'agriculture, en recyclant de diverses manières les grandes quantités de biomasse non comestible qui sont générées comme sous-produits lors de la production d'aliments pour la consommation humaine. Les animaux d'élevage sont idéalement placés pour convertir ces matières dans le cycle naturel et produire simultanément des aliments de haute qualité. Les ruminants, en particulier, sont également capables de valoriser les terres marginales qui ne conviennent pas à la production directe d'aliments pour l'homme. En outre, les systèmes d'élevage bien gérés qui appliquent les principes agro-écologiques peuvent générer de nombreux autres avantages, notamment le piégeage du carbone, l'amélioration de la santé des sols, la biodiversité, la protection des berges des rivières et la fourniture d'importants services écosystémiques;

Or. it

Amendement 469
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne l'importance d'intégrer le bétail dans des modèles agricoles durables***,*** ***pour*** garantir des flux de nutriments équilibrés et réduire la concurrence autour des ressources;	29. souligne l'importance d'intégrer le bétail dans des modèles agricoles durables ***afin de rétablir des systèmes associant agriculture et élevage, de*** garantir des flux de nutriments équilibrés et ***de*** réduire la concurrence autour des ressources; ***note également les multiples avantages de la rotation des pâturages ou du pâturage collectif pour la productivité des pâturages et du fourrage, l'absorption du carbone, la qualité des sols, la biodiversité et la résistance à la sécheresse;***

Or. en

Amendement 470
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. ***souligne l'importance d'intégrer le bétail dans des modèles agricoles durables, pour garantir des flux de nutriments équilibrés et réduire la concurrence autour des ressources***;	29. ***invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence***, ***en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes, y compris les organisations d'éleveurs, en particulier celles qui regroupent les éleveurs participant à des programmes d'élevage***;

Or. pl

Amendement 471
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne l'importance d'intégrer le bétail dans des modèles agricoles durables, pour garantir des flux de nutriments équilibrés et réduire la concurrence autour des ressources;	29. souligne l'importance d'intégrer le bétail dans des modèles agricoles durables, pour garantir des flux de nutriments équilibrés et réduire la concurrence autour des ressources ***et d'utiliser de manière efficace le cheptel pour assurer un équilibre entre la durabilité et les besoins alimentaires***;

Or. ro

Amendement 472
Francesco Ventola, Sergio Berlato, Nicola Procaccini

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite à rejeter les représentations trop simples des systèmes d'élevage comme étant intrinsèquement nuisibles à la planète: de tels jugements doivent être cohérents avec les approches globales de la durabilité éthique, économique, sociale et environnementale. Les ressources planétaires ont atteint ou dépassé leurs limites. Pour protéger les ressources naturelles et améliorer le respect du bien-être animal, les gestionnaires des systèmes de production animale peuvent, doivent et devront agir sur la base de connaissances scientifiques en constante évolution. Toutefois, il est contre-productif d'exagérer l'incidence des animaux d'élevage ou d'aborder la durabilité environnementale de manière réductrice,

en s'appuyant sur des éléments et des mesures uniques. Ce n'est qu'en procédant à des évaluations générales fondées sur des preuves expérimentales qu'il est possible de reconnaître les contributions complexes que les animaux bien gérés apportent à la société et à la nature, en ce qui concerne la disponibilité des nutriments, la biodiversité, la structure hydrologique, la fertilité des sols et d'autres services écosystémiques;

Or. it

Amendement 473
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite la Commission à revoir les incitations financières et réglementaires à la production de biogaz et de biométhane à partir du lisier qui maintiennent ou développent l'élevage industriel intensif, alors qu'une réduction de la production est essentielle pour atteindre les objectifs environnementaux et sanitaires de l'Union, maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C et préserver la diversité des petits producteurs dans les zones rurales;

Or. de

Amendement 474
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	29 ter. souligne qu'il importe de mieux intégrer l'économie circulaire dans la bioéconomie émergente, afin d'optimiser l'utilisation des matières premières et des produits secondaires, de produire des sous-produits, de nouvelles sources d'énergie telles que le biogaz et de renforcer l'autonomie énergétique de l'Union; demande à la Commission, dans ce contexte, de présenter une étude d'impact complète des objectifs de l'Union en matière de production de biométhane dans le secteur agricole;

Or. de

Amendement 475
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels;	30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels; ***demande à la Commission de prévoir une possibilité accrue pour les États membres de soutenir la préservation des paysages par les agriculteurs dans le cadre de la PAC;***

Or. en

Amendement 476
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels;	30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels ***et souligne l'importance de minimiser les obstacles réglementaires et bureaucratiques à la pleine exploitation des pâturages***;

Or. it

Amendement 477
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. souligne que ***le maintien de*** l'élevage dans les zones isolées ***et moins avantagées*** contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels;	30. souligne que ***la continuité de*** l'élevage dans les zones isolées***, intérieures et insulaires ainsi que dans les régions ultrapériphériques*** contribue ***de manière décisive*** à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la ***conservation de la*** biodiversité et en préservant les paysages traditionnels ***et les systèmes agro-écologiques uniques de ces régions***;

Or. pt

Amendement 478
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. souligne que le maintien de	30. souligne que le maintien de

l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels;	l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité et en préservant les paysages traditionnels***, l'augmentation des revenus de la population et le repeuplement des zones rurales***;

Or. ro

Amendement 479
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité ***et*** en préservant les paysages traditionnels;	30. souligne que le maintien de l'élevage dans les zones isolées et moins avantagées contribue à la durabilité environnementale en prévenant l'abandon des terres, en soutenant la biodiversité***,*** en préservant les paysages traditionnels ***et en assurant la pérennité des communautés et du patrimoine culturel en milieu rural***;

Or. en

Amendement 480
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite la Commission à accorder une attention particulière aux espèces d'animaux d'élevage menacées qui offrent des services écosystémiques supérieurs à la moyenne, comme, entre autres, les buffles, qui captent dix fois plus de carbone par an sur un site

donné[1 bis], agissent sur l'architecture du paysage et entretiennent la flore dont se nourrissent les pollinisateurs, tout en produisant un lait plus riche en matières grasses, en protéines, en lactose, en vitamines et en minéraux que les autres espèces; invite la Commission à octroyer une aide financière aux agriculteurs et aux communautés locales qui assurent le maintien de la population de ces espèces;

[1 bis] ***https://rewilding.org/rewilded-bison-are-climate-heroes-new-research/.***

Or. en

Amendement 481
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite la Commission à renforcer la protection des terres agricoles de l'Union en garantissant leur disponibilité et leur utilisation à des fins agricoles, compte tenu des défis croissants liés à la sécurité alimentaire, à l'autonomie stratégique, aux services écosystémiques et à la préservation des zones rurales ouvertes; souligne qu'il convient de mieux protéger les terres agricoles contre l'accaparement des terres, la dégradation et les utilisations concurrentes non agricoles afin de garantir la viabilité à long terme des systèmes alimentaires et des économies rurales de l'Union;

Or. en

Amendement 482
Francesco Ventola, Sergio Berlato, Nicola Procaccini

Proposition de résolution
paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que l'idée, souvent avancée, selon laquelle le secteur agricole peut être facilement transformé en un état de neutralité climatique en éliminant ou en réduisant considérablement l'élevage n'est pas seulement dangereusement erronée, mais qu'elle n'est pas non plus demandée par la majorité de la population;

Or. it

Amendement 483
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. prend note des avantages économiques que présente pour les agriculteurs la réhumidification, même partielle, des tourbières, notamment grâce à l'introduction de la paludiculture; invite les États membres à recourir à la PAC pour encourager le pâturage des tourbières réhumidifiées et des zones humides, par exemple par des buffles d'eau et des races bovines rustiques locales;

Or. en

Amendement 484
Cristina Maestre, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne qu'il est important de maintenir les animaux en bonne santé, car la morbidité animale a une incidence négative sur la productivité individuelle, et la mortalité animale augmente l'empreinte carbone du secteur de l'élevage, en particulier lorsque des animaux d'élevage et de réforme n'entrent pas dans la chaîne alimentaire;

Or. en

Amendement 485
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. note qu'il est important de protéger et d'élever des races rustiques plus robustes et plus résistantes dans un contexte de crise environnementale, ces races pouvant également mieux convenir à une production extensive reposant sur le pâturage; invite les États membres à mieux exploiter la possibilité qu'offre la PAC de soutenir les races menacées, telles que définies à l'article 2, point 24), du règlement (UE) 2016/1012;

Or. en

Amendement 486
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne ***qu'il importe que les systèmes agricoles intègrent la production de cultures dans l'élevage afin de faciliter le recyclage des nutriments en préférant*** les engrais ***naturels aux engrais de synthèse,*** de réduire la consommation de ***produits chimiques et d'améliorer la fertilité des sols et la biodiversité***;	31. souligne ***que*** les engrais ***végétaux, comme par exemple ceux fabriqués à partir de légumineuses et de produits issus de leur fermentation, permettent*** de réduire la consommation de ***ressources et ont des effets bénéfiques importants sur l'environnement***;

Or. en

Amendement 487
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;	***supprimé***

[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. en

Amendement 488
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;	32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation; ***renvoie à des études récentes sur les avantages et l'incidence neutre sur la qualité de l'eau des dérogations accordées aux États membres[30 bis];***
	30 bis
	https://www.vlm.be/nl/SiteCollectionDocuments/Mestbank/Studies/Samenvatting_derogation-monitoring-network-of-farms-under-MAP5.pdf.
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. en

Amendement 489
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission ***d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes*** de fertilisation;	32. demande à la Commission ***de mettre en place des programmes destinés à promouvoir les méthodes*** de fertilisation ***utilisant les légumineuses et les produits issus de leur fermentation***;
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	

Or. en

Amendement 490
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission ***d'accélérer*** l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;***	32. demande à la Commission ***d'examiner*** l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage;

[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. de

Amendement 491
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;	32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation ***et d'assurer une coordination entre ces progrès et les investissements dans la qualité de la production animale afin d'optimiser l'apport agronomique des sous-produits d'origine animale***;
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. ro

Amendement 492
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***souligne qu'il est urgent de réviser*** la directive sur les nitrates[30], ***qui ne tient pas*** compte des dernières ***avancées*** scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;	32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse ***importés de pays tiers*** et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***invite la Commission à proposer une révision ciblée de*** la directive sur les nitrates[30], ***afin de tenir*** compte des dernières ***preuves*** scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. en

Amendement 493
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour	32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour

améliorer le recyclage des nutriments***,*** ***réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse*** et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***souligne qu'il est urgent de réviser la directive sur les nitrates[30], qui ne tient pas compte des dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;***	améliorer le recyclage des nutriments et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***reconnaît dans le même temps l'importance stratégique de la production d'engrais conventionnels dans l'Union, qui est vitale et nécessaire à la compétitivité de l'Europe;***
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	

Or. en

Amendement 494
Cristina Maestre, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***souligne qu'il est urgent de réviser*** la directive sur les nitrates[30], ***qui ne tient pas compte des*** dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation;	32. demande à la Commission d'accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, pour améliorer le recyclage des nutriments, réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse et promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage; ***plaide en faveur d'une révision de*** la directive sur les nitrates[30], ***afin d'aligner celle-ci sur les*** dernières avancées scientifiques et pratiques innovantes de fertilisation***, tout en continuant à protéger la qualité de l'eau***;
[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection	[30] Directive 91/676/CEE du Conseil du 12 décembre 1991 concernant la protection

des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).	des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (JO L 375 du 31.12.1991, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/1991/676/oj).

Or. en

Amendement 495
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. rappelle que l'élevage intensif contribue fortement à la pollution des sols et de l'eau du fait des émissions d'ammoniac et du ruissellement de l'azote; invite la Commission à proposer des mesures à moyen et à long terme pour boucler le cycle des nutriments, conformément aux limites et seuils établis dans le cadre de la directive sur les nitrates;

Or. en

Amendement 496
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. invite la Commission et les États membres à remédier aux incidences sur l'environnement de la pollution par les nitrates résultant de l'élevage à forte densité; souligne à cet égard qu'il est nécessaire de renforcer la mise en œuvre et le respect de la directive sur les nitrates;

Or. en

Amendement 497
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 ter. demande instamment à la Commission d'évaluer les effets cumulés de l'élevage intensif sur la qualité des sols et de l'eau et de promouvoir des systèmes d'élevage plus extensifs qui contribuent à réduire le ruissellement des nutriments, à protéger les eaux souterraines et à soutenir l'équilibre écologique des régions concernées; souligne qu'il importe d'aider les agriculteurs à adopter des pratiques plus durables, y compris en leur donnant accès à des financements au titre de la PAC, à des dispositifs d'échange des connaissances et à des services de conseil;

Or. en

Amendement 498
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande à la Commission de garantir des prix justes ou la bonne indemnisation pour les éleveurs, compte tenu de l'augmentation du coût des engrais;	***supprimé***

Or. de

Amendement 499

Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande à la Commission de garantir des prix justes ou la bonne indemnisation pour les ***éleveurs***, compte tenu ***de l'augmentation du coût des engrais***;	33. demande à la Commission de garantir des prix justes ou la bonne indemnisation pour les ***agriculteurs biologiques***, compte tenu ***des taux d'inflation***;

Or. en

Amendement 500
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	***supprimé***

Or. en

Amendement 501
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à	34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à

l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable; ***est favorable à l'utilisation d'une plus grande quantité d'effluents d'élevage pour certaines cultures en vue de réduire les dépendances de l'Union, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la circularité;***

Or. en

Amendement 502
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable; ***invite à cet égard la Commission à collaborer avec les États membres pour adopter rapidement la proposition visant à autoriser l'utilisation d'engrais RENURE;***

Or. en

Amendement 503
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*

34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant ***l'utilisation d'engrais azotés synthétiques, avec*** les émissions de gaz à effet de serre ***qui en découlent*** et en soutenant la production d'énergie renouvelable;

Or. it

Amendement 504
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire ***et à la réduction de la dépendance de l'Union à l'égard des marchés extérieurs***, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;

Or. en

Amendement 505
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits	34. observe que l'augmentation de l'utilisation du digestat et des produits

RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ***et*** en soutenant la production d'énergie renouvelable;	RENURE contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre***,*** en soutenant la production d'énergie renouvelable ***et en réduisant la dépendance de l'Union à l'égard des combustibles fossiles importés***;
	Or. en

Amendement 506
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. observe que l'augmentation de l'utilisation ***du digestat et des*** produits ***RENURE*** contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;	34. observe que l'augmentation de l'utilisation ***de*** produits ***agricoles d'origine végétale, tels que les légumineuses et les produits issus de leur fermentation,*** contribue non seulement à l'économie circulaire, mais aussi à la décarbonation de l'économie de l'Union en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant la production d'énergie renouvelable;
	Or. en

Amendement 507
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. souligne que le secteur de l'élevage ne doit pas être considéré de manière isolée comme source d'émissions de gaz à effet de serre, mais il doit être intégré dans une vision de la bioéconomie

circulaire, parce que les animaux contribuent au recyclage de la biomasse non comestible, à la production d'engrais organiques, à la génération de biogaz et au maintien de la santé des sols qui capte le carbone; invite la Commission à soutenir une approche fondée sur la science et différenciée selon le territoire en évitant les généralisations simplistes et en promouvant l'élevage responsable comme partie de la solution pour une agriculture durable;

Or. ro

Amendement 508
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 34 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 ter. attire l'attention sur les limites méthodologiques utilisées pour évaluer les effets du méthane provenant du bétail et recommande l'utilisation d'indicateurs plus précis afin de refléter de manière plus concrète la dynamique des émissions et l'effet réel sur le réchauffement climatique, compte tenu notamment du fait que le méthane a une durée de vie atmosphérique d'environ 12 ans; souligne que la réduction du nombre d'animaux sans une analyse complète de la circularité pourrait avoir des effets inverses, par l'augmentation du volume des émissions sur les pâturages sans gestion durable, l'augmentation du nombre d'incendies, des besoins en terres arables et des effets sur la sécurité alimentaire;

Or. ro

Amendement 509
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quater. reconnait le rôle stratégique du secteur de l'élevage pour maintenir la vitalité des zones rurales, la fourniture de services écosystémiques, y compris la prévention des incendies et la préservation de la diversité sur les pâturages ainsi que la réduction de la dépendance aux intrants synthétiques, tels que les engrais chimiques ou l'énergie fossile; sollicite des politiques pour soutenir l'intégration des cultures et du cheptel dans les exploitations mixtes en vue de fermer les cycles des nutriments et de renforcer la résilience des systèmes agricoles européens;

Or. ro

Amendement 510
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des engrais dérivés des effluents d'élevage et du biogaz issu de l'élevage de bétail, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie;	35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des engrais dérivés des effluents d'élevage et du biogaz issu de l'élevage de bétail, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie; ***invite la Commission à repenser le traitement des produits, sous-produits et restes de produits agricoles, qui sont considérés comme des déchets, afin qu'il soit possible de les utiliser plus facilement en tant que produits de base;***

Or. en

Amendement 511
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des engrais dérivés des effluents d'élevage et du biogaz issu de l'élevage de bétail, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie;	35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des engrais dérivés des effluents d'élevage et du biogaz issu de l'élevage de bétail, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie***, pour autant que ces installations soient développées localement et à petite échelle, et que cela n'incite pas à accroître la taille des troupeaux ou à importer des intrants agricoles extérieurs***;

Or. en

Amendement 512
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des ***engrais dérivés des effluents d'élevage*** et du biogaz issu de ***l'élevage de bétail***, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie;	35. demande à la Commission d'investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent une utilisation plus vaste des ***légumineuses, des produits issus de leur fermentation*** et du biogaz issu de ***légumineuses***, conformément aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie;

Or. en

Amendement 513
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. invite la Commission à réviser la directive sur les nitrates avant la fin de l'année en cours afin d'autoriser l'utilisation de lisier à la place d'engrais artificiels, de manière à promouvoir une gestion circulaire des nutriments;

Or. en

Amendement 514
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. souligne que la production de biogaz à partir d'effluents d'élevage d'animaux ou de cultures n'est pas durable et ne devrait pas être encouragée ni facilitée;

Or. en

Amendement 515
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution ***de l'élevage*** à la bioéconomie au moyen d'une approche	36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution ***des systèmes d'élevage extensifs et respectueux du***

plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des ***utilisations alimentaires et non alimentaires*** ;	***bien-être animal*** à la bioéconomie au moyen d'une approche plus globale ***et plus écologique*** des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des ***domaines de la production alimentaire et non alimentaire***; ***souligne toutefois que l'élevage intensif perturbe souvent ces cycles et contribue à la dégradation de l'environnement, et demande donc une approche plus différenciée de l'élaboration des politiques;***

Or. de

Amendement 516
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de l'élevage à la bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires;	36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de l'élevage à la bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires; ***invite la Commission à se baser sur les résultats de la recherche pour aborder le secteur de l'élevage***;

Or. ro

Amendement 517
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de l'élevage à la	36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de l'élevage à la

bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires;	bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires; ***invite la Commission à faciliter la recherche et le développement en matière de production circulaire d'aliments pour animaux;***

Or. en

Amendement 518
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de ***l'élevage*** à la bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires;	36. souligne la nécessité de mieux reconnaître la contribution de ***l'agriculture végane*** à la bioéconomie au moyen d'une approche plus globale des cycles des nutriments et du carbone dans l'ensemble des utilisations alimentaires et non alimentaires;

Or. en

Amendement 519
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. souligne que les animaux d'élevage sont irremplaçables pour maintenir un flux circulaire lié à l'agriculture, en recyclant de diverses manières les grandes quantités de biomasse non comestible qui sont générées comme sous-produits lors de la production d'aliments pour la consommation humaine. Les ruminants,

	en particulier, sont également capables de valoriser les terres marginales qui ne se prêtent pas à la culture;

Or. it

Amendement 520
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. met en garde contre les politiques «à taille unique» tendant à réduire à grande échelle le cheptel, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 521
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. ***met en garde contre les*** politiques ***«à taille unique» tendant à*** réduire ***à grande échelle*** le cheptel***, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire***; relève en particulier que le fait de réduire la	37. ***préconise la mise en place de*** politiques ***adaptées et appliquées localement pour*** réduire le cheptel; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants ***entraînera un gain*** de biodiversité et ***une diminution des émissions de gaz à effet de serre***;

population de ruminants ***pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte*** de biodiversité et ***un risque accru d'incendie***;

Or. en

Amendement 522
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. ***met en garde contre les politiques «à taille unique» tendant à réduire à grande échelle le cheptel, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire;*** relève ***en particulier*** que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;	37. relève que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie; ***souligne, toutefois, que des réductions ciblées des systèmes d'élevage intensif pourraient contribuer à réduire les effets environnementaux externes, à améliorer les conditions de concurrence pour les petits exploitants et les exploitants extensifs et à soutenir la transition vers des modèles plus durables;***

Or. de

Amendement 523
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. met en garde contre les politiques «à taille unique» tendant à réduire à grande	37. met en garde contre les politiques «à taille unique» tendant à réduire à grande

échelle le cheptel, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;	échelle ***et non différenciée*** le cheptel, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire ***et la sécurité alimentaire de l'Union***; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;

Or. ro

Amendement 524
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. ***met en garde contre les politiques «à taille unique» tendant à réduire à grande échelle le cheptel, qui pourraient exacerber la dégradation de l'environnement et menacer la résilience du système alimentaire***; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;	37. ***constate que, depuis le début de la dernière période de programmation de la PAC, les États membres ont pu adapter leurs plans stratégiques relevant de la PAC aux besoins nationaux et régionaux***; relève en particulier que le fait de réduire la population de ruminants pourrait entraîner un changement d'affectation des terres qui aurait des effets néfastes, notamment l'abandon des terres, le développement des forêts, une perte de biodiversité et un risque accru d'incendie;

Or. en

Amendement 525
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne que les exigences en matière de réduction des émissions dans l'environnement peuvent être incompatibles avec les objectifs de bien-être animal, en particulier s'agissant des systèmes où les animaux sont élevés en plein air; souligne que les émissions provenant des systèmes d'élevage en plein air sont, par nature, plus difficiles à mesurer et à contrôler, et qu'il convient de traiter ces émissions avec la flexibilité nécessaire, les avantages en matière de bien-être animal ne devant pas être compromis par des objectifs d'émission irréalistes ou techniquement impossibles à mettre en œuvre;

Or. en

Amendement 526
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne qu'il est indispensable de réduire le nombre d'animaux élevés par hectare en Europe pour permettre la production en Europe d'une grande quantité de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux nécessaires en Europe;

Or. en

Amendement 527
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. souligne que la réduction de la production et de la consommation de viande et de produits laitiers aura des conséquences positives considérables sur le climat, l'environnement, la santé publique, ainsi que sur la santé et le bien-être des animaux;

Or. en

Amendement 528
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quater. est favorable à une réduction de la production et de la consommation de produits d'origine animale dans l'Union afin de rendre l'agriculture européenne plus durable et plus autonome en matière de production alimentaire humaine et animale, notamment en favorisant une production locale et fondée sur des chaînes d'approvisionnement courtes, et de l'affranchir des importations d'alimentation animale destinées au secteur de l'élevage;

Or. en

Amendement 529
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*

38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail et réduire l'empreinte écologique ***de l'élevage, y compris*** la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage ***qui améliorent les résultats en matière de développement durable***;	38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail et réduire l'empreinte écologique***:*** la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage***, mais aussi un examen des méthodes de calcul du GIEC qui tiennent pleinement compte de la faible permanence du méthane issu de l'élevage dans l'atmosphère et de sa responsabilité limitée dans le réchauffement climatique***;

Or. it

Amendement 530
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour ***optimiser les pratiques de gestion du bétail et*** réduire l'empreinte écologique de l'élevage***, y compris la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable***;	38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour réduire l'empreinte écologique de l'élevage;

Or. en

Amendement 531
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*

38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail et réduire l'empreinte écologique de l'élevage, y compris la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable;	38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail et réduire l'empreinte écologique de l'élevage, y compris la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable ***et de bien-être animal, tout en appliquant constamment le principe de précaution en ce qui concerne le bien-être animal***;

Or. de

Amendement 532
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail et réduire l'empreinte écologique de l'élevage, ***y compris*** la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable;	38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail***, améliorer le bien-être animal*** et réduire l'empreinte écologique de l'élevage, ***notamment en optimisant les bâtiments d'élevage,*** la reproduction et l'alimentation des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable;

Or. en

Amendement 533
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser les pratiques de gestion du bétail ***et*** réduire l'empreinte écologique de l'élevage, y compris la reproduction ***et l'alimentation*** des animaux, le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage qui améliorent les résultats en matière de développement durable;	38. réclame davantage d'investissements dans la recherche et l'innovation pour optimiser ***la production végétale et*** les pratiques de gestion du bétail ***visant à*** réduire l'empreinte écologique de l'élevage, y compris ***la sélection végétale,*** la reproduction des animaux, ***les concepts d'alimentation,*** le pâturage et les techniques de gestion des effluents d'élevage ***et des champs*** qui améliorent les résultats en matière de développement durable;

Or. en

Amendement 534
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. appelle de ses vœux une évolution du système actuel, lequel est fondé sur les intrants et axé sur l'autorisation préalable, vers un cadre de réglementation des émissions axé sur les résultats; souligne qu'un tel système permettrait de fixer des objectifs d'émission contraignants mais réalistes pour les agriculteurs, avec un suivi en temps réel, tout en laissant le choix des méthodes et des technologies aux agriculteurs eux-mêmes; souligne que cette approche rétablit la liberté d'entreprise dans l'agriculture, les agriculteurs étant libres de choisir leurs systèmes de ventilation, de logement ou d'alimentation selon ce qui convient le mieux à leur situation spécifique; souligne que les agriculteurs restent pleinement responsables de la réalisation des objectifs fixés, et notamment des conséquences du non-respect de ces

objectifs;

Or. en

Amendement 535
Cristina Maestre, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. souligne qu'il est important d'adopter une stratégie qui tienne compte de l'ensemble du cycle agricole, soutienne une planification optimale de la rotation des cultures, optimise l'utilisation des terres arables et améliore et adapte la composition des aliments pour animaux cultivés par les agriculteurs, à commencer par les variétés végétales qui permettent de réduire les émissions tout en améliorant la santé et le bien-être des animaux, à l'instar du seigle hybride et des récentes innovations de produits de la filière du maïs;

Or. en

Amendement 536
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes;	39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes; ***recommande que le processus décisionnel soit soutenu par de***

	véritables consultations publiques, des études d'impact détaillées et des mécanismes de retour d'information continu afin d'assurer une mise en œuvre efficace et acceptée sur le terrain;

Or. ro

Amendement 537
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes;	39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes***, en particulier les agriculteurs***; ***souligne la nécessité de réduire la paperasserie et l'excès de formalités administratives, notamment pour les petites exploitations et les exploitations familiales;***

Or. en

Amendement 538
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les	39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les

parties prenantes;	parties prenantes***, y compris les organisations d'éleveurs, et plus particulièrement celles qui représentent les agriculteurs mettant en œuvre des programmes d'élevage***;

Or. en

Amendement 539
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, ***et*** en associant pleinement les parties prenantes;	39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, en associant pleinement les parties prenantes ***et en se fondant sur des scénarios à long terme qui permettent une adaptation progressive***;

Or. en

Amendement 540
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes;	39. invite instamment la Commission et les États membres à veiller à ce que des cadres réglementaires pour l'élevage ***et des programmes de transition vers une agriculture végane*** soient conçus en toute transparence, en s'appuyant sur des données scientifiques solides, et en associant pleinement les parties prenantes;

Or. en

Amendement 541
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. insiste pour qu'une plus grande marge de manœuvre politique soit accordée à la gestion axée sur les objectifs, grâce à une analyse comparative au niveau des exploitations agricoles plutôt qu'à des mesures descendantes, ce qui signifie que le choix des mesures est laissé à l'agriculteur, pour autant qu'elles contribuent aux objectifs fixés;

Or. en

Amendement 542
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et à améliorer le caractère durable des systèmes intensifs;	40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et à améliorer le caractère durable des systèmes intensifs ***tout en garantissant une transition guidée et planifiée des systèmes d'élevage intensif vers des modèles plus extensifs, plus résilients et plus respectueux du bien-être animal***;

Or. en

Amendement 543
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et ***à améliorer le caractère durable des*** systèmes intensifs;	40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et ***pour soutenir la transition progressive*** des systèmes intensifs ***vers une amélioration des performances environnementales et une incidence réduite***;

Or. de

Amendement 544
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et à améliorer le caractère durable des systèmes intensifs;	40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et à améliorer le caractère durable des systèmes intensifs ***mais aussi afin d'assurer l'augmentation des revenus des travailleurs du secteur de l'élevage***;

Or. ro

Amendement 545
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat ***grâce à des systèmes agricoles plus extensifs, et à améliorer le caractère durable des systèmes intensifs***;	40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat;

Or. it

Amendement 546
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour ***renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des*** prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat ***grâce à des systèmes agricoles plus extensifs***, et à ***améliorer le caractère durable des*** systèmes intensifs;	40. invite la Commission à proposer des outils pour ***maintenir les*** prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat, et à ***mettre fin progressivement aux*** systèmes ***d'élevage*** intensifs;

Or. en

Amendement 547
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus ***extensifs***, et à améliorer le caractère durable des systèmes ***intensifs***;	40. invite la Commission à proposer des outils pour renforcer le rôle de la production de bétail dans le maintien des prairies, qui revêtent de l'importance pour l'environnement et la stabilité du climat grâce à des systèmes agricoles plus ***efficaces***, et à améliorer le caractère durable des systèmes ***d'élevage en améliorant leur efficacité***;

Or. en

Amendement 548
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. se félicite du projet de la Commission de mettre à jour la législation obsolète sur le bien-être animal dans les exploitations agricoles et rappelle que la législation existante n'est pas conforme aux connaissances scientifiques actuelles sur la sensibilité et les besoins des animaux; souligne en outre que ces révisions sont nécessaires pour étendre le champ d'application de la législation et en faciliter l'application, et pour relever les normes de bien-être animal conformément aux recommandations de l'EFSA;

Or. de

Amendement 549
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. se félicite de l'engagement renouvelé de la Commission de mettre à jour la législation obsolète sur le bien-être des animaux sur les exploitations et rappelle que les lois existantes, en particulier en matière de transport, d'abattage et de logement des poulets de chair, des porcs et des lapins, sont incompatibles avec les données scientifiques actuelles sur la sentience des animaux et sur leurs besoins en matière de bien-être; souligne qu'il est nécessaire de procéder à des révisions afin d'élargir le champ d'application, d'améliorer la force exécutoire et de renforcer les normes en matière de bien-être, conformément aux recommandations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA);

Or. en

Amendement 550
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. demande instamment à la Commission d'élargir la portée horizontale de toutes les politiques de l'Union, y compris la législation environnementale, pour trouver des solutions innovantes qui, entre autres, peuvent contribuer à la réalisation des objectifs en matière d'émissions;

Or. en

Amendement 551

Michal Wiezik

Proposition de résolution
Sous-titre 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Bien-être des animaux

Or. en

Amendement 552
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***40 ter. accueille favorablement les mesures prises par la Commission pour assurer le suivi de l'initiative citoyenne européenne (ICE) fructueuse «Pour une nouvelle ère sans cage» et demande instamment l'élimination progressive formelle des cages en batterie pour les poules pondeuses d'ici à 2026, conformément au mandat de l'ICE; souligne en outre que l'utilisation de cages pour d'autres espèces, y compris les truies et les lapins, est tout aussi incompatible avec les normes scientifiques en matière de bien-être animal[1 bis]; insiste sur le fait que la mise en œuvre de ces réformes n'est pas seulement une question de bien-être et de politique fondée sur des données scientifiques, mais qu'elle constitue également un test fondamental de l'intégrité démocratique de l'Union, car elle donne effet aux résultats contraignants des processus relatifs à l'ICE menés par les citoyens;**
	1 bis ***https://www.efsa.europa.eu/fr/news/efsa-***

alternatives-cages-recommended-improve-broiler-and-hen-welfare.

Or. en

Amendement 553
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 ter. se félicite des mesures prises par la Commission pour donner suite à l'initiative citoyenne européenne «Pour une nouvelle ère sans cage», qui a été couronnée de succès, et demande l'abolition des cages en batterie pour les poules pondeuses; souligne en outre que les systèmes de cages pour d'autres espèces animales ne respectent pas non plus les normes scientifiques en matière de bien-être animal; souligne que la mise en œuvre de ces réformes reflète ainsi la volonté explicite des citoyens européens;

Or. de

Amendement 554
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. se félicite de l'engagement renouvelé de la Commission de mettre à jour la législation sur le bien-être des animaux sur les exploitations; rappelle la résolution du Parlement européen sur l'initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) [2021/2633(RSP)] et demande une

nouvelle fois à la Commission de proposer une révision de la directive 98/58/CE dans le but de mettre progressivement fin à l'utilisation des cages dans l'élevage au sein de l'Union, et d'évaluer une possible suppression progressive d'ici 2027;

Or. en

Amendement 555
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 ter. demande qu'une proposition de révision des règlements relatifs au bien-être des animaux d'élevage et à leur abattage soit présentée en temps utile, conformément aux données scientifiques relatives aux besoins des animaux d'élevage en matière de bien-être et aux avis scientifiques de l'EFSA de 2022;

Or. en

Amendement 556
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Dimension sociale de l'élevage de bétail et défis spécifiques au secteur	Dimension sociale ***et alimentaire*** de l'élevage de bétail et défis spécifiques au secteur

Or. fr

Amendement 557
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. souligne que l'élaboration des politiques relatives à l'élevage doit être résolument axée sur les normes scientifiques les plus élevées, pour garantir une compréhension complète et équilibrée des contributions et défis associés à l'agriculture animale;	41. souligne que l'élaboration des politiques relatives à l'élevage doit être résolument axée sur les normes scientifiques ***et éthiques*** les plus élevées, pour garantir une compréhension complète et équilibrée des contributions***, risques*** et défis associés à l'agriculture animale;

Or. en

Amendement 558
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes pour contrer la mésinformation et les préjugés idéologiques ***dans les*** débats publics portant sur l'élevage et la consommation de viande;	42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes pour contrer la mésinformation et les préjugés idéologiques ***qui nuisent aux*** débats publics portant sur l'élevage***, la production*** et la consommation de viande; ***souligne que les décisions politiques et les prestations sociales doivent être fondées sur des preuves scientifiques solides qui tiennent compte de la diversité des systèmes de production, de leur contribution à la nutrition humaine, à l'économie rurale et à la durabilité environnementale; estime qu'il est essentiel de renforcer le dialogue entre la science, les décideurs politiques, les producteurs et les consommateurs, en promouvant une approche éclairée, équilibrée et non polarisée du rôle de l'élevage dans la société européenne;***

Or. pt

Amendement 559
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes ***pour contrer la mésinformation et les préjugés idéologiques*** dans les débats publics portant sur l'élevage et la consommation de viande;	42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes dans les débats publics portant sur l'élevage et la consommation de viande; ***souligne qu'il est important de promouvoir des régimes alimentaires durables à base de plantes en sensibilisant les consommateurs aux conséquences des modes de consommation sur la santé humaine, le bien-être et la santé des animaux et l'empreinte environnementale, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique;***

Or. en

Amendement 560
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes pour ***contrer la mésinformation et les préjugés idéologiques dans les débats publics portant sur*** l'élevage et la consommation de viande;	42. souligne l'importance d'une communication scientifique transparente, accessible et fondée sur des données probantes pour ***promouvoir une image plus positive du secteur de*** l'élevage et ***informer les consommateurs des avantages liés à*** la consommation de viande ***dans le cadre d'un régime alimentaire complet et équilibré***;

Or. en

Amendement 561
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. rappelle que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande, dans le cadre d'une alimentation équilibrée et variée, la consommation de protéines animales, essentielles pour leurs acides aminés et nutriments;

Or. fr

Amendement 562
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 42 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 ter. note qu'il existe actuellement en Europe, un petit nombre de grands abattoirs concentrés dans certaines régions; souligne dès lors la nécessité de soutenir, par l'intermédiaire des fonds de la politique agricole commune (PAC), la création et le développement d'abattoirs afin de stimuler l'économie locale, de créer des emplois, de renforcer les chaînes d'approvisionnement courtes et d'améliorer le bien-être en limitant le temps de transport;

Or. fr

Amendement 563
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	***supprimé***

Or. en

Amendement 564
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes; ***demande instamment que les termes et dénominations relatifs à la viande et actuellement utilisés pour désigner la viande et les découpes de viande soient réservés exclusivement aux parties comestibles des animaux ; refuse catégories que ces termes et dénominations puissent être utilisés pour des produits à base de protéines végétales ou des produits issus de la culture***

cellulaire;

Or. fr

Amendement 565
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de ***rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux*** de l'Union***, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes***;	43. demande à la Commission de ***créer un label*** de l'Union ***pour les produits d'origine végétale***;

Or. en

Amendement 566
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les ***dénominations de*** produits animaux ***contre une utilisation de celles-ci à des fins de marquage de produits d'origine non animale***, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;

Or. pl

Amendement 567
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour ***protéger les*** produits ***animaux***, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour ***empêcher que les dénominations propres aux*** produits ***d'origine animale ne soient utilisées pour désigner des produits qui ne sont pas d'origine animale***, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;

Or. en

Amendement 568
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de ***rouvrir le débat sur*** les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de ***strictement règlementer*** les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes; ***rappelle qu'une telle protection existe pour les produits laitiers;***

Or. fr

Amendement 569
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de ***rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux,*** garantir une réelle transparence aux consommateurs ***et promouvoir*** la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de garantir une réelle transparence aux consommateurs ***sur*** la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes; ***souligne qu'il est important que les appellations d'origine continuent de relever des parties prenantes, en particulier des producteurs, du territoire concerné;***

Or. en

Amendement 570
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes ***pour protéger*** les produits animaux***, garantir*** une réelle transparence aux consommateurs et ***promouvoir*** la qualité des ***produits animaux*** de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes ***afin de garantir un étiquetage clair et équitable qui protège*** les produits animaux ***de l'Union, garantissant ainsi*** une réelle transparence aux consommateurs et ***promouvant*** la qualité ***de toutes les sources de protéines*** de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;

Or. de

Amendement 571
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, ***garantir une réelle*** transparence ***aux*** consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;	43. demande à la Commission de rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, ***renforcer la*** transparence ***pour les*** consommateurs et promouvoir la qualité des produits animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes;

Or. en

Amendement 572
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. demande à la Commission de ***rouvrir le débat sur les dénominations des viandes pour protéger les produits animaux, garantir une réelle transparence aux consommateurs et promouvoir la qualité des*** produits ***animaux de l'Union, y compris en mettant en avant leurs labels reconnus et leurs chaînes d'approvisionnement courtes***;	43. demande à la Commission de ***respecter l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne dans l'affaire C-438/23, Protéines France e.a., également connue sous le nom de «veggie burger ban» (interdiction de l'appellation «burger végétarien»), et invite instamment la Commission à proposer un étiquetage harmonisé pour les*** produits ***d'origine végétale***;

Or. en

Amendement 573
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	43 bis. demande à la Commission de proposer un système européen, harmonisé et obligatoire d'étiquetage de la méthode de production et de l'origine qui fournisse des informations sur les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage, ainsi que sur le bien-être des animaux concernés, et qui couvre toutes les étapes de la vie de l'animal;

Or. en

Amendement 574
Stefan Köhler, Lena Düpont, Marion Walsmann, Norbert Lins, Christine Schneider

Proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	43 bis. souligne qu'il existe une pénurie de vétérinaires pour animaux d'élevage dans de nombreuses régions et invite la Commission à examiner la possibilité d'utiliser des professionnels qualifiés pour inspecter les viandes afin de minimiser l'impact de la pénurie de travailleurs qualifiés sur la chaîne alimentaire;

Or. de

Amendement 575
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*

44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant ***pleinement*** l'importance nutritionnelle, culturelle et économique de la viande, des produits laitiers et des œufs;	44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant l'importance nutritionnelle, culturelle et économique de la viande, des produits laitiers et des œufs***, tout en reflétant le consensus scientifique croissant et les tendances en matière de santé publique en faveur d'une alimentation plus végétale pour des raisons de durabilité et de santé***;
	Or. de

Amendement 576
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement l'importance nutritionnelle, culturelle et économique de la viande, des produits laitiers et des œufs;	44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement l'importance nutritionnelle, culturelle et économique de la viande, des produits laitiers et des œufs ***et la nécessité pour les lignes directrice en matière d'alimentation de tenir compte de l'accessibilité financière et de la teneur réelle en protéines des produits d'origine animale provenant des différents régions***;
	Or. ro

Amendement 577
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement ***l'importance nutritionnelle,*** culturelle ***et*** économique ***de la viande, des produits laitiers et des œufs***;	44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement ***les valeurs nutritionnelles et en mettant de côté toute considération*** culturelle ***ou*** économique ***afin de garantir l'adéquation avec les critères scientifiques et les critères objectifs liés à la santé***;

Or. en

Amendement 578
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement l'importance nutritionnelle***, culturelle et économique*** de la viande, des produits laitiers et des œufs;	44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement l'importance nutritionnelle ***des denrées alimentaires d'origine végétale[1 bis],*** de la viande, des produits laitiers et des œufs;

[1 bis] «Plant-based diets and their impact on health, sustainability and the environment: a review of the evidence» (Les alimentations basées sur les plantes et leur impact sur la santé, la durabilité et l'environnement - Un point sur les preuves), Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.

Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe; 2021. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

Or. en

Amendement 579
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement ***l'importance nutritionnelle, culturelle et économique*** de la viande, des produits laitiers et des œufs;	44. demande instamment aux décideurs politiques à tous les niveaux de respecter des normes fondées sur des données probantes lors de l'élaboration de recommandations alimentaires, en reconnaissant pleinement ***les risques pour la santé et pour l'environnement*** de la viande, des produits laitiers et des œufs;

Or. en

Amendement 580
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. Demande à la Commission de réformer la règlementation sur l'étiquetage des denrées alimentaires afin de renforcer les exigences en matière d'étiquetage de l'origine des produits d'origine animale, notamment par l'introduction d'une indication obligatoire de l'origine de la viande, en particulier lorsqu'elle est utilisée comme ingrédient dans des produits transformés, que ce soit pour la consommation à domicile ou hors

domicile ;

Or. fr

Amendement 581
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	***supprimé***

Or. de

Amendement 582
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	***supprimé***

Or. en

Amendement 583
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats***, qui n'offrent pas les mêmes composés bioactifs ou micronutriments essentiels que trouvés dans la viande naturelle provenant d'animaux sains, élevés dans des systèmes de qualité,*** en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;

Or. ro

Amendement 584
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale ***et a fortiori contre l'autorisation de tels produits dans les paniers alimentaires destinés aux enfants et aux adolescents dans le cadre du programme de l'Union à destination des écoles***;

Or. pl

Amendement 585
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion	45. met en garde contre la promotion

aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale; ***invite la Commission à collaborer avec des spécialistes pour présenter des études sur les effets des substituts alimentaires***;

Or. ro

Amendement 586
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. ***met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments*** traditionnels d'origine animale;	45. ***estime qu'une alimentation équilibrée composée d'aliments d'origine végétale et d'aliments*** traditionnels d'origine animale ***contribue à un régime alimentaire équilibré et nutritif, source de nutriments essentiels tels que des protéines, des vitamines, des minéraux, des fibres et des antioxydants de grande qualité***;

Or. en

Amendement 587
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale***, et notamment contre le fait de les inclure dans les paniers alimentaires distribués aux enfants et aux***

adolescents dans le cadre du programme de l'Union à destination des écoles;

Or. en

Amendement 588
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats ***en remplacement des aliments traditionnels*** d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats***, qu'ils soient*** d'origine ***végétale ou*** animale***, y compris la viande rouge et la viande transformée, qui ont été classées comme cancérigènes (groupe 2A et groupe 1, respectivement) par l'OMS***;

Or. en

Amendement 589
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion ***aveugle de substituts alimentaires nutritionnellement inadéquats en remplacement des*** aliments ***traditionnels*** d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion ***sans fondement scientifique selon laquelle les*** aliments d'origine animale ***seraient «naturels», alors qu'ils sont produits à l'aide de médicaments, de substituts et de technologies artificielles***;

Or. en

Amendement 590
Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires ***nutritionnellement*** inadéquats en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;	45. met en garde contre la promotion aveugle de substituts alimentaires inadéquats ***sur le plan nutritionnel et environnemental*** en remplacement des aliments traditionnels d'origine animale;

Or. es

Amendement 591
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. ***réclame que la méthode scientifique, les recherches rigoureuses évaluées par des pairs et l'évaluation transparente des*** preuves ***demeurent la pierre angulaire de l'élaboration des politiques alimentaires***;	46. ***exige de la Commission qu'elle procède à une évaluation exhaustive de l'impact fondée sur les*** preuves ***scientifiques les plus récentes et sur une consultation appropriée de toutes les parties prenantes concernées avant de présenter de nouvelles propositions législatives ayant une incidence sur le secteur agricole***;

Or. en

Amendement 592
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production	***supprimé***

et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;

Or. de

Amendement 593
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que ***les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir*** l'agriculture cellulaire ***comme*** alternative ***viable*** à l'élevage ***traditionnel font actuellement défaut***; ***met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires***	47. souligne que ***l'alimentation d'origine végétale est la plus saine, la plus éthique et la plus écologique, et que*** l'agriculture cellulaire ***pourrait également constituer une*** alternative à l'élevage ***à l'avenir***;

émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;

Or. en

Amendement 594
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne ***que les preuves*** scientifiques, ***l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut***; met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;	47. souligne ***l'absence d'études médicales (précliniques et cliniques) sur les aliments cellulaires pour protéger les personnes et les conséquences de ces produits sur le corps humain à moyen et long terme: à ce jour, en effet, il n'existe pas de preuves et de données*** scientifiques ***spécifiques permettant de confirmer que ces produits ne sont pas nocifs pour la santé***, ***tandis que plusieurs études scientifiques soulignent la nécessité d'approfondir les recherches***[xx]; met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement; ***[xx]Ong K.J., Johnston J, Datar I***

Or. it

Amendement 595
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; ***met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et*** souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; ***souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et*** demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;	47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;

Or. en

Amendement 596
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel ***font actuellement défaut***; ***met en garde contre sa promotion***	47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel ***sont en progression***; ***constate qu'il peut s'agir d'une*** solution

excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité***,*** d'environnement ***et de marché***; ***souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et*** demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;

aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité ***et*** d'environnement; demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;

Or. en

Amendement 597
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement;	47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et souligne l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de sécurité, d'environnement et de marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement; ***notamment grâce à un étiquetage clair et approprié;***

Or. fr

Amendement 598
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; ***met en garde contre sa promotion excessive comme solution aux défis alimentaires mondiaux et*** souligne ***l'importance d'évaluations rigoureuses en matière de*** sécurité, ***d'environnement et de*** marché; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle***, et demande à la Commission de veiller à ce que les cadres réglementaires pour les technologies alimentaires émergentes soient transparents et fondés sur des preuves, et qu'ils protègent aussi bien les consommateurs que l'environnement***;	47. souligne que les preuves scientifiques, l'évolutivité de la production et l'acceptation des consommateurs qui sont nécessaires pour soutenir l'agriculture cellulaire comme alternative viable à l'élevage traditionnel font actuellement défaut; souligne ***qu'il est nécessaire de réaliser des évaluations de l'impact appropriées, fondées sur des données scientifiques et tenant compte de tous les aspects liés à la*** sécurité, ***à l'environnement, au*** marché ***et à la protection des consommateurs avant de proposer tout nouveau cadre réglementaire pour les technologies alimentaires émergentes***; souligne le rôle écologique des ruminants et la valeur nutritionnelle de la viande naturelle;

Or. en

Amendement 599
Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. exprime sa profonde inquiétude face à la tendance croissante à promouvoir les aliments dits synthétiques,

tels que les protéines fabriquées en laboratoire, sans preuve scientifique concluante de leur sécurité, de leur viabilité industrielle ou de leurs avantages pour l'environnement; souligne que la production d'aliments synthétiques repose largement sur des processus hautement industrialisés, énergivores et à forte intensité d'intrants chimiques, ce qui est en contradiction avec les principes de durabilité prônés par l'Union; souligne que les aliments synthétiques ne constituent actuellement ni une solution viable ni une alternative sûre à la production agricole et d'élevage traditionnelle, et que leur promotion pourrait mettre en péril des milliers d'exploitations agricoles familiales, en particulier dans les zones rurales et défavorisées; invite la Commission à ne pas promouvoir ou soutenir les technologies alimentaires émergentes qui n'ont pas fait l'objet d'évaluations rigoureuses et indépendantes de leur incidence sanitaire, environnementale et socioéconomique, et estime que les cadres réglementaires existants devraient être clairement orientés vers la protection du consommateur, du producteur européen et de l'environnement rural;

Or. es

Amendement 600
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage ***dans*** la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses	48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage ***extensif ou mixte, en particulier l'agriculture régénératrice, agroécologique et biologique, ainsi que le pâturage, la transhumance saisonnière et le pâturage forestier - dans le pâturage***

et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

des zones naturelles protégées extensives, l'accessibilité du paysage, le maintien de la biodiversité et la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

Or. de

Amendement 601
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes ***et*** de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la	48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes***,*** de développement rural ***et d'innovation, notamment en ce qui concerne l'adoption des technologies numériques***; ***souligne la***

création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

contribution du secteur aux efforts pour renforcer la résilience au changement climatique et atténuer ses effets, ainsi que l'importance de promouvoir l'égalité de genre et l'engagement des jeunes pour garantir un avenir durable et inclusif; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

Or. en

Amendement 602
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la politique agricole commune (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;	48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la politique agricole commune (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local; ***souligne également que, sans un financement adéquat, le secteur de l'élevage deviendra de moins en moins***

attractif pour les jeunes, ce qui risque non seulement de conduire à la perte d'emplois, mais aussi à la dégradation de la compétitivité nutritionnelle et sociale de l'Union dans le contexte mondial;

Or. ro

Amendement 603
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle ***essentiel*** du secteur de l'élevage ***dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique*** dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de ***responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural***; ***souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;***	48. souligne le rôle du secteur de l'élevage dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de ***perte de biodiversité, de maladies zoonotiques, de problèmes éthiques et d'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique***;

Or. en

Amendement 604
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;	48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois***, la préservation et la promotion du localisme*** et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local; ***encourage au développement de la préférence nationales dans les appels d'offre et marchés publics afin de favoriser les circuits courts et les productions locales;***

Or. fr

Amendement 605
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne ***le rôle essentiel du*** secteur de l'élevage ***dans la garantie de*** la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement	48. souligne ***l'importance cruciale de disposer d'un*** secteur de l'élevage durable ***qui contribue à*** la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que

des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;	l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

Or. en

Amendement 606
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;	48. souligne le rôle essentiel du secteur de l'élevage dans la garantie de la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la stabilité économique dans toute l'Union, en particulier dans les régions vulnérables telles que les zones isolées, montagneuses***,*** ***frontalières*** et ultrapériphériques; reconnaît que l'élevage en général fournit non seulement des services alimentaires et environnementaux, mais constitue aussi un vecteur de responsabilité sociale, de conditions de travail décentes et de développement rural; souligne l'importance de l'indicateur de résultat de la PAC (I.24) consistant à «Contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales» pour attirer l'attention sur le rôle de l'élevage, en particulier les exploitations familiales et à petite échelle, dans la préservation de l'emploi local;

Or. en

Amendement 607
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. souligne que la tendance générale observée dans l'industrie de la viande dans toute l'Union est une concentration croissante au sein de grandes entreprises et la production de masse; observe que cette concentration est marquée par des inquiétudes concernant la sécurité alimentaire et le bien-être animal[1 bis], la déqualification et le durcissement des conditions de travail avec des tâches plus répétitives et dangereuses qu'auparavant pour les travailleurs, la difficulté pour les agriculteurs d'accéder à des abattoirs locaux qui répondent à leurs demandes spécifiques, notamment pour les agriculteurs biologiques, et l'allongement constant du temps de transport des animaux d'élevage vivants; invite la Commission et les États membres à favoriser et à financer des initiatives locales et collectives liées aux équipements, des abattoirs et des unités de traitement de sang locaux, ainsi que des solutions adaptées aux petites exploitations, comme des abattoirs mobiles;
	[1 bis] EFSA, Évaluation du bien-être des bovins à l'abattage, 2020.

Or. en

Amendement 608
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. souligne le rôle essentiel que jouent l'agriculture et l'élevage à l'égard des communautés en termes d'avantages sociaux, notamment en ce qui concerne la préservation des espaces verts, l'éducation et la prise en charge des personnes ayant des besoins spécifiques sous la forme de «soins verts» à la ferme; insiste sur la nécessité de maintenir l'agriculture et l'élevage dans toutes les régions de l'Union, de faciliter tout particulièrement la pratique de ces «soins verts» et de rémunérer suffisamment les agriculteurs pour leur travail;

Or. en

Amendement 609
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. souligne l'importance de la santé mentale et du bien-être des éleveurs, et appelle à l'inclusion de mesures de soutien psychologique, de simplification administrative, d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et de lutte contre l'isolement dans les futurs instruments de la PAC;

Or. fr

Amendement 610
Daniel Buda

Proposition de résolution

Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. invite la Commission à inclure des indicateurs de performance pour la qualité du cheptel dans les évaluations futures de la PAC afin de montrer sa contribution à la sécurité alimentaire, l'efficacité des ressources et la viabilité socio-économique dans les zones rurales;

Or. ro

Amendement 611
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Maladies animales	***Santé animale***

Or. en

Amendement 612
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. invite la Commission à aligner pleinement les réformes relatives à l'élevage sur sa stratégie «Une seule santé», afin de souligner le lien entre la santé humaine et la santé animale, dans le but de prévenir les crises sanitaires et d'intégrer la santé dans une approche à long terme respectueuse des équilibres écologiques;

Or. en

Amendement 613
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé par l'augmentation des températures et de la vitesse du vent, à laquelle il convient de remédier; souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional;	49. insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé par l'augmentation des températures et de la vitesse du vent, à laquelle il convient de remédier; souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional ***et que la résilience des animaux aux stress climatique doit être soutenue par une recherche axée sur l'adaptabilité et la prévention***;

Or. ro

Amendement 614
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé par l'augmentation des températures ***et de la vitesse du vent***, ***à laquelle*** il convient de remédier;	49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé ***par le changement climatique[1 bis], en particulier*** par l'augmentation des températures, ***les inondations, les sécheresses et les phénomènes***

météorologiques extrêmes et imprévisibles, auxquels il convient de remédier;

[1 bis] ***Selon le rapport «Impacts of climate change on windstorms» (Conséquences du changement climatique sur les tempêtes) du Centre commun de recherche (PESETA IV), «l'intensité et la fréquence des tempêtes ne devraient pas augmenter de manière significative dans l'Union et au Royaume-Uni sous l'effet du changement climatique». https://joint-research-centre.ec.europa.eu/document/download/65f7ee3c-bcd6-426c-aa65-66dc595b668a_en?filename=13_pesetaiv_windstorms_sc_august2020_en.pdf.***

Or. en

Amendement 615
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé par l'augmentation des températures et de la vitesse du vent, à laquelle il convient de remédier;	49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques ***et environnementales*** importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail sera aggravé par l'augmentation des températures et de la vitesse du vent, à laquelle il convient de remédier;

Or. en

Amendement 616
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Michal Wiezik, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail ***sera*** aggravé par ***l'augmentation des températures et de la vitesse du vent, à laquelle il convient de remédier***;	49. souligne que les maladies animales ont des conséquences socioéconomiques importantes au niveau des exploitations ainsi qu'au niveau infranational, national et régional; insiste sur le fait que leur impact sur la production de bétail ***est*** aggravé par ***le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents au sein de l'Union***;

Or. en

Amendement 617
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	49 bis. demande que les vulnérabilités en matière de biosécurité dans l'Union fassent l'objet d'une évaluation systématique, en mettant l'accent sur les voies d'entrée des maladies nouvelles et déjà connues; met l'accent sur des scénarios de risque spécifiques, tels que l'importation de paille destinée à l'isolation qui pourrait ensuite entrer dans les chaînes de production animale, et le fait de nourrir les animaux de compagnie avec des produits carnés importés, ce qui pourrait entraîner la réintroduction de maladies telles que la fièvre aphteuse ou la maladie d'Aujeszky dans des zones où elles sont actuellement absentes;

Or. en

Amendement 618
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	49 bis. souligne que les épizooties ont des conséquences désastreuses pour le bien-être des animaux, des agriculteurs et des riverains; insiste sur le fait que la santé humaine et animale doit toujours être mise au premier plan, et qu'il convient donc de limiter de manière drastique l'élevage intensif;

Or. en

Amendement 619
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce et de la préparation;	50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce et de la préparation; ***invite la Commission et les États membres à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de programmes de prévention et de contrôle efficaces, et notamment à prévoir un soutien financier, vétérinaire, technique et administratif;***

Or. en

Amendement 620
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce ***et*** de la préparation;	50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce***,*** de la préparation ***et de la création d'instruments de compensation économique pour les éleveurs qui subissent des préjudices directs et indirects du fait de l'application des mesures sanitaires***;

Or. it

Amendement 621
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Michal Wiezik, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce ***et*** de la préparation;	50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce***,*** de la préparation***, d'un échange adéquat d'informations et d'une coordination appropriée entre les États membres***;

Or. en

Amendement 622
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce et de la préparation;	50. souligne que, dans l'Union, tout manquement à la prévention des maladies animales ou à la lutte contre ces phénomènes dans un État membre peut avoir des répercussions immédiates sur les autres et nécessite une réaction coordonnée***, notamment en matière de vaccination***; met donc en avant l'importance et la rentabilité de la prévention, de la détection précoce et de la préparation;

Or. en

Amendement 623
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Michal Wiezik, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. souligne l'importance d'adopter des mesures rapides et efficaces pour contrôler la propagation des maladies animales; invite la Commission à mettre en place un mécanisme d'alerte et de réaction rapide spécifique, qui serait activé en cas d'apparition suspectée ou confirmée d'une épizootie, afin d'assurer l'échange d'informations en temps réel entre les autorités nationales et la Commission sur la situation épidémiologique, de faciliter la

coordination des mesures d'évaluation et de contrôle des risques entre les États membres et de garantir une communication adéquate avec toutes les parties prenantes concernées, en particulier les agriculteurs et les consommateurs;

Or. en

Amendement 624
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. demande un financement plus important pour les maladies animales dans le cadre du programme du marché unique afin de pouvoir indemniser les agriculteurs et mettre en œuvre des mesures de prévention et de contrôle plus efficaces, notamment pour les maladies émergentes et re-émergentes, y compris pour soutenir la recherche sur la sélection génétique des animaux résistance accrue aux maladies émergentes, réduisant ainsi pour réduire la dépendance à l'égard de traitements curatifs couteux;

Or. ro

Amendement 625
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. souligne la nécessité de renforcer les mesures de surveillance et de prévention afin d'éviter la transmission de

maladies animales provenant de pays tiers vers l'Union[1 bis];

[1 bis] Compte tenu des récentes épidémies telles que la brucellose en Biélorussie, il est essentiel d'assurer des contrôles rigoureux aux frontières de l'Union. Cela comprend des contrôles vétérinaires obligatoires, des mécanismes de traçabilité et la coopération avec les pays voisins afin de garantir le respect des normes élevées de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire.

Or. en

Amendement 626
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne l'importance du développement des instruments de diagnostic avancés, des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux si nécessaire;	51. souligne l'importance du développement des instruments de diagnostic avancés, des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux si nécessaire***, en complément de la sélection et de la reproduction responsable du cheptel; ce qui peut contribuer à la réduction de l'incidence des maladies endémiques et émergentes***;

Or. ro

Amendement 627
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux, si nécessaire;	51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande ***à la Commission d'envisager*** l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris***, le cas échéant, moyennant un contrôle strict et sur la base de preuves et de documents scientifiques,*** des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux, si nécessaire;

Or. en

Amendement 628
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris ***des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à*** la vaccination ciblée des animaux, ***si nécessaire***;	51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes strictes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris la vaccination ciblée des animaux, ***et la réduction du cheptel***;

Or. en

Amendement 629
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes ***strictes*** en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux, si nécessaire;	51. souligne l'importance de mettre au point des outils de diagnostic avancés ainsi que des techniques de modélisation prédictive et de décontamination; demande l'introduction de normes en matière de santé animale au niveau de l'Union afin de préserver l'élevage, y compris des dispositions relatives à la réduction ou à l'exclusion des populations d'animaux sauvages ***et/ou de prédateurs,*** présentant des risques d'infection et à la vaccination ciblée des animaux, si nécessaire;

Or. it

Amendement 630
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. invite la Commission à reconnaître le rôle du secteur des médicaments vétérinaires et à appuyer ses efforts visant à transposer les biotechnologies du laboratoire à l'usine, puis à la ferme, en accélérant et en simplifiant les processus réglementaires, en finançant et en développant les biotechnologies dans le domaine de la santé animale, en informant les agriculteurs et le grand public de leurs avantages, en renforçant le perfectionnement et la reconversion

professionnels, et en soutenant la collecte de données et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les exploitations agricoles et dans le secteur de la santé animale;

Or. en

Amendement 631
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. s'inquiète de l'actuelle pénurie de vétérinaires dans les États membres de l'Union européenne, en particulier dans les zones rurales; insiste pour que des fonds soient dédiés au soutien à l'activité et à l'installation de ces professionnels sans lesquels il est impossible de lutter contre maladies animales et de garantir le bien-être animal;

Or. fr

Amendement 632
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	52 bis. souligne que l'Union a réalisé la moitié de l'objectif de réduction de 50 % des ventes et de l'utilisation d'antimicrobiens pour les médicaments vétérinaires en 2023; insiste sur la nécessité de poursuivre ces efforts et d'élaborer une approche coordonnée au niveau de l'Union en matière de

prévention et de détection des maladies animales, assortie de mesures de surveillance, de vaccination et de biosécurité à un stade précoce afin d'éviter une recrudescence des maladies animales qui pourrait compromettre la réalisation de l'objectif relatif à la réduction des ventes et à l'utilisation d'antimicrobiens;

Or. en

Amendement 633
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; ***souligne que les mesures de vaccination doivent être associées à des programmes de sélection génétique pour obtenir la résistance immunologique, notamment dans les races indigènes et dans les zones vulnérables afin d'assurer une protection à long-terme;*** souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;

Or. ro

Amendement 634
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne ***que*** les efforts dans ce domaine ***doivent être intensifiés et soutenus par*** des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive ***fondamentale***; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne ***la nécessité d'intensifier*** les efforts dans ce domaine***, de veiller à ce que les vaccins soient accessibles et abordables pour tous les éleveurs et de prévoir*** des financements supplémentaires ***spécifiques afin de garantir le succès de ces mesures***;

Or. en

Amendement 635
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par ***le bon calibrage des mesures de biosécurité en fonction du niveau de risque et*** des financements supplémentaires ***pour les éleveurs***;

Or. it

Amendement 636
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires ***provenant d'un fonds spécifique et renforcé, mis à la disposition des agriculteurs concernés dans tous les États membres***;

Or. en

Amendement 637
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive ***quand cela est possible et selon les espèce et les maladies***; souligne toutefois que la vaccination elle-

mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements ***supplémentaires***;

même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements ***dédiés et renforcés***;

Or. fr

Amendement 638
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive ***et comme composante d'une palette d'outils plus large***; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;

Or. en

Amendement 639
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union

en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par ***des financements supplémentaires***;	en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de biosécurité et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par ***un financement spécifique et renforcé***;

Or. en

Amendement 640
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de ***biosécurité*** et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;	53. soutient la demande adressée par un groupe d'États membres à la Commission pour qu'elle adapte l'approche de l'Union en matière de lutte contre les maladies animales en utilisant la vaccination comme mesure préventive; souligne toutefois que la vaccination elle-même est encore plus efficace si elle est complétée par des mesures de ***biosécurité*** et de surveillance; souligne que les efforts dans ce domaine doivent être intensifiés et soutenus par des financements supplémentaires;

Or. pl

Amendement 641
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. souligne qu'il importe d'adopter une approche coordonnée en matière de

santé animale, impliquant des investissements proactifs dans la recherche, les systèmes de surveillance, le développement de vaccins et les options de traitement curatif, afin de gérer les maladies émergentes et déjà connues; souligne la nécessité d'aligner ces mesures sur les considérations commerciales afin d'éviter des restrictions involontaires du marché, à l'instar de ce qui s'est produit lors du débat sur la vaccination contre la grippe aviaire;

Or. en

Amendement 642
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. souligne que les maladies animales se propagent à une vitesse toujours plus grande et avec une gravité croissante dans toute l'Union, ce qui représente une difficulté croissante pour les éleveurs; invite la Commission à renforcer et à augmenter la réserve de crise agricole dans la PAC après 2027 afin de mieux faire face aux pertes économiques et aux coûts supplémentaires auxquels sont confrontés les agriculteurs de l'Union et de leur offrir une plus grande stabilité;

Or. en

Amendement 643
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. invite la Commission à interdire l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique pour tout traitement métaphylactique[1 bis]; estime que les États membres devraient collecter des données sur l'utilisation d'antibiotiques pour chaque espèce présente dans les exploitations agricoles;
	[1 bis] Anses, Élaboration d'une liste de couples «bactérie/famille d'antibiotiques» d'intérêt prioritaire dans le contrôle de la diffusion de l'antibiorésistance de l'animal aux humains et propositions de mesures techniques en appui au gestionnaire, avis de l'Anses, rapport d'expertise collective, juin 2023 https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2020SA0066Ra.pdf.

Or. en

Amendement 644
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 53 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 ter. souligne que la vaccination est un outil efficace pour prévenir et contrôler la propagation des maladies animales; prend acte de la mise au point de vaccins permettant une stratégie de différenciation des animaux infectés et des animaux vaccinés, dits vaccins DIVA, qui établissent une distinction entre les animaux infectés par un agent pathogène et ceux qui ont été vaccinés contre celui-ci; souligne que les vaccins DIVA

constituent une mesure efficace pour lutter contre des maladies animales telles que la rhinotrachéite infectieuse bovine; souligne que le règlement (UE) 2016/429 (législation sur la santé animale) reconnaît le statut «indemne de maladie» sous certaines conditions, notamment une utilisation limitée des vaccins; invite dès lors la Commission à tenir compte des dernières avancées scientifiques et à réviser le règlement (UE) 2016/429 afin de créer une nouvelle catégorie de statut sanitaire sous la dénomination «indemne de maladie grâce à la vaccination»; invite la Commission à encourager les investissements dans la recherche et le développement de vaccins DIVA par l'intermédiaire d'Horizon Europe et à accélérer l'utilisation de ces vaccins par les agriculteurs;

Or. en

Amendement 645
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, l'achat et la fourniture de vaccins vétérinaires au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces vaccins dans l'Union; souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une	54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, l'achat et la fourniture de vaccins vétérinaires au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces vaccins dans l'Union; souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une

réaction rapide aux épizooties et contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données vaccinales faciliterait la coopération transfrontière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion durable de la santé du bétail;	réaction rapide aux épizooties et contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données vaccinales faciliterait la coopération transfrontière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion durable de la santé du bétail; ***demande une augmentation des financements, y compris hors PAC, pour soutenir les investissements dans la biosécurité à la ferme;***

Or. fr

Amendement 646
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, l'achat et la fourniture de vaccins vétérinaires au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces vaccins dans l'Union; souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une réaction rapide aux épizooties et contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données	54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, ***la mutualisation de*** l'achat et la fourniture de vaccins vétérinaires***, de nouveaux antigènes et de réactifs de diagnostic*** au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces vaccins dans l'Union; ***invite la Commission à prévoir un financement adéquat pour ce mécanisme;*** souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une réaction rapide aux épizooties et

vaccinales faciliterait la coopération transfrontière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion durable de la santé du bétail;

contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données vaccinales faciliterait la coopération transfrontière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion durable de la santé du bétail;

Or. en

Amendement 647
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, l'achat et la fourniture de ***vaccins*** vétérinaires au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces ***vaccins*** dans l'Union; souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une réaction rapide aux épizooties et contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données vaccinales faciliterait la coopération transfrontalière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion	54. invite la Commission à renforcer les mesures zoosanitaires dans le secteur agricole de l'Union en coordonnant la recherche, l'achat et la fourniture de ***médicaments*** vétérinaires ***immunologiques*** au niveau de l'Union à l'aide d'un mécanisme de préparation et de détection précoce et en encourageant le développement de ces ***produits*** dans l'Union; souligne qu'il est urgent de mettre en place un système de banque de données centralisé et harmonisé pour les vaccinations animales dans tous les États membres; souligne qu'un tel système améliorerait la traçabilité, améliorerait la surveillance des maladies, favoriserait une réaction rapide aux épizooties et contribuerait à l'efficacité globale des politiques de l'Union en matière de santé animale et de sécurité alimentaire; note qu'une banque complète de données vaccinales faciliterait la coopération transfrontalière, garantirait le respect des normes de l'Union et fournirait des informations précieuses pour l'élaboration des politiques, la recherche et la gestion

durable de la santé du bétail;	durable de la santé du bétail;

Or. pl

Amendement 648
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 54 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	54 bis. encourage la mise en place de stocks stratégiques de médicaments vétérinaire pour permettre une réaction plus rapide en cas de nouvelles épidémies;

Or. fr

Amendement 649
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne que certaines pratiques d'élevage, telles que l'élevage à forte densité, le confinement dans des espaces réduits, l'impossibilité pour les animaux d'exprimer des comportements naturels propres à leur espèce, les mutilations, l'agressivité et le manque de soins et de surveillance, comptent parmi les facteurs les plus importants dans la propagation des zoonoses, au même titre que l'utilisation non durable des ressources naturelles, l'intensification non durable de l'agriculture et le changement climatique[1 bis];

[1 bis] ***UNEP et Institut international de recherche sur l'élevage (2020). Prévenir de prochaines pandémies: les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission. Nairobi, Kenya.***

Or. en

Amendement 650
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne la nécessité de poursuivre la recherche en matière de nouveaux traitements, médicaments et équipements de protection individuelle, afin de répondre au mieux aux nouvelles zoonoses, tout en limitant le risque que les animaux ne développent une résistance aux antimicrobiens néfaste pour leur santé et celle des consommateurs;

Or. fr

Amendement 651
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 ter reconnaît les travaux essentiels de l'initiative citoyenne européenne intitulée «Pour une nouvelle ère sans cage» et invite la Commission à instamment mettre progressivement fin, d'ici 2027, à l'élevage dans des cages «aménagées» pour les poules pondeuses, dans des cages

de mise bas pour les truies gestantes, dans des enclos individuels pour les veaux et dans des cages à barreaux pour les lapins[1 bis];

[1 bis] ***https://citizens-initiative.europa.eu/initiatives/details/2018/000004_fr.***

Or. en

Amendement 652
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 quater. souligne que la directive 98/58/CE ne fixe des normes spécifiques que pour les poules pondeuses, les poulets de chair, les veaux et les animaux utilisés à des fins expérimentales et dans le cadre d'essais cliniques, et qu'elle impose des normes vagues et imprécises, sans contenu quantifié, ce qui laisse une trop grande marge d'interprétation; invite la Commission à inclure, dans la législation future, les vaches laitières, les lapins, les espèces de poissons communément élevées, les dindes, les oies, les canards et les cailles;

Or. en

Amendement 653
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 quinquies. estime qu'il convient d'interdire tous les actes de mutilation pratiqués de manière systématique du fait d'un environnement inadapté (ablation de la queue, épointage des dents, castration des porcs, débecquage des poules pondeuses, écornage des bovins); estime que la révision de la directive 98/58/UE relative au bien-être des animaux d'élevage, devenue obsolète, devrait avoir pour objectif premier de permettre l'expression des comportements naturels propres à chaque espèce;

Or. en

Amendement 654
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 sexies. note les avantages liés à la réduction de la densité d'élevage dans les exploitations agricoles, avec notamment des groupes plus petits et un nombre réduit d'animaux par hectare de pâturage, dans le cadre de la prévention de la résistance aux antimicrobiens, ce qui permet une meilleure adaptation aux surfaces fourragères ou de pâturage disponibles, de sorte que les animaux disposent de suffisamment d'espace pour exprimer leurs comportements naturels;

Or. en

Amendement 655
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. invite instamment les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies;	56. invite instamment les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies; ***recommande que les plans de vaccination et de prévention soient élaborés en coopération avec les autorités régionales;***

Or. fr

Amendement 656
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. invite instamment les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies;	56. invite instamment les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles***, en concertation avec les agriculteurs,*** à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies;

Or. en

Amendement 657
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*

56. invite instamment les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies;	56. invite instamment ***la Commission et*** les États membres à soutenir les régions et à travailler avec elles à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de prévention, de vaccination et d'atténuation de ces maladies;

Or. en

Amendement 658
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. ***demande davantage de collaboration entre l'Union, les acteurs du secteur et les partenaires internationaux, en veillant à ce que les ressources soient allouées de manière efficace et à ce que les connaissances soient partagées afin d'améliorer la gestion et la*** prévention ***des maladies***;	57. ***invite la Commission à coopérer de manière active avec les États membres, les pays tiers et les organisations internationales telles que l'OMSA pour garantir que les mesures de*** prévention ***et de contrôle, en particulier concernant la vaccination, n'entravent pas le commerce d'animaux vivants et de produits alimentaires dérivés d'animaux vaccinés entre les États membres et les pays tiers***;

Or. en

Amendement 659
Cristina Maestre, Dario Nardella, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 57 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 bis. invite la Commission à optimiser l'accès aux produits vétérinaires en accélérant et en simplifiant la procédure d'autorisation des vaccins, médicaments et autres produits vétérinaires au titre du règlement (UE) 2019/6 relatif aux

médicaments vétérinaires;

Or. en

Amendement 660
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique, y compris des systèmes d'indemnisation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de veiller à ce que toutes les parties concernées, y compris les opérateurs en aval, reçoivent une assistance adéquate; souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique; invite les États membres à rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;	58. ***invite la Commission à augmenter les fonds alloués par l'Union aux programmes d'éradication et de surveillance des maladies dans les États membres;*** recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique, y compris des systèmes d'indemnisation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de veiller à ce que toutes les parties concernées, y compris les opérateurs en aval, reçoivent une assistance adéquate; souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique; invite les États membres à rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;

Or. en

Amendement 661
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique***, y compris des systèmes d'indemnisation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de veiller à ce que toutes les parties concernées, y compris les opérateurs en aval, reçoivent une assistance adéquate***; souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique; invite les États membres à rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;	58. recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique; ***souligne que les États membres devraient établir des plans de vaccination, dans le cadre desquels le coût des doses serait pris en charge pour toutes les maladies et pas uniquement celles touchant les animaux destinés à l'exportation;*** souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique; invite les États membres à rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;

Or. en

Amendement 662
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique, y compris des systèmes d'indemnisation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de veiller à ce que toutes les parties concernées, ***y compris les opérateurs en aval***, reçoivent une assistance adéquate; souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique;	58. recommande de mettre en place des systèmes complets de soutien économique, y compris des systèmes d'indemnisation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de veiller à ce que toutes les parties concernées, ***surtout les éleveurs***, reçoivent une assistance adéquate; souligne qu'en cas d'épizooties graves entraînant des pertes économiques importantes, une aide financière accélérée doit être mise à disposition afin de réduire l'incertitude et de maintenir la continuité économique; invite les États membres à

invite les États membres à rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;	rationaliser l'évaluation des demandes d'aide, à éliminer les obstacles administratifs inutiles et à fixer des délais clairs pour le versement de l'aide afin d'aider les agriculteurs à mieux planifier et stabiliser leurs activités;

Or. it

Amendement 663
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 58 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	58 bis. note que lorsqu'un animal est testé positif à une maladie transmissible à l'homme, la réponse appropriée devrait être l'abattage sélectif, et que la décision d'autoriser l'abattage total du troupeau ne devrait être envisagée qu'en dernier recours; demande que la recherche destinée à améliorer le matériel de dépistage bénéficie d'un financement accru, afin d'éviter les erreurs de dépistage telles que les faux positifs;

Or. en

Amendement 664
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. ***se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la***	59. invite les États membres à ***développer*** des systèmes de gestion des risques ***adaptés aux situations de crise causées par les maladies animales***, y

capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant deux paiements de crise supplémentaires que les États membres peuvent mobiliser au titre des paiements directs ou des fonds pour le développement rural; invite les États membres à ***compléter cette initiative en développant davantage*** des systèmes de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation***, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales***; demande ***la mise en place*** d'un instrument de réassurance ***pour*** couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de ***veiller à ce*** que toutes les exploitations agricoles, y compris celles ***situées*** dans les zones ***à risque***, puissent ***contracter*** des polices d'assurance pour se protéger contre ***les épizooties***;

compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation ***spécifiques***; demande ***à la Commission de proposer la création*** d'un instrument ***européen*** de réassurance ***qui permet de*** couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de ***garantir*** que toutes les exploitations agricoles, y compris celles ***qui se trouvent*** dans les zones ***particulièrement vulnérables***, puissent ***avoir accès à*** des polices d'assurance ***adéquates*** pour se protéger contre ***ces menaces sanitaires***;

Or. pt

Amendement 665
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant deux paiements de crise supplémentaires que les États membres peuvent mobiliser au titre des paiements directs ou des fonds pour le développement rural; invite les	59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant deux paiements de crise supplémentaires que les États membres peuvent mobiliser au titre des paiements directs ou des fonds pour le développement rural; invite les

États membres à compléter cette initiative en développant davantage ***des*** systèmes de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales; demande la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties;

États membres à compléter cette initiative en développant davantage ***de mesures préventives et de*** systèmes ***d'atténuation et*** de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales; demande la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties; ***rappelle qu'il est plus efficace, sur le plan budgétaire, de prévenir que de guérir, car cela coûte beaucoup moins cher, et qu'il est nécessaire de veiller à ce que le versement d'aides d'urgence au titre de la PAC ne nuise pas aux mesures préventives; insiste sur la nécessité d'assurer une meilleure reconstruction post-crise, afin d'accroître la résilience et de réduire la vulnérabilité face à la volatilité ou aux répercussions futures;***

Or. en

Amendement 666
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant deux paiements de crise supplémentaires que les	59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide ***financière et opérationnelle*** aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant deux

États membres peuvent mobiliser au titre des paiements directs ou des fonds pour le développement rural; invite les États membres à compléter cette initiative en développant ***davantage des*** systèmes de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales; demande la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties;

paiements de crise supplémentaires que les États membres peuvent mobiliser au titre des paiements directs ou des fonds pour le développement rural; invite les États membres à compléter cette initiative en développant ***davantage des*** systèmes de gestion des risques, y compris ***l'accès facilité à*** des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales; demande la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties;

Or. fr

Amendement 667
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant ***deux paiements*** de crise ***supplémentaires*** que les États membres peuvent mobiliser au titre ***des paiements directs ou*** des fonds pour le développement rural; invite les États membres à compléter cette initiative en développant davantage des systèmes de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux	59. se félicite de la proposition de la Commission, figurant dans son train de mesures de 2025 sur la compétitivité et la simplification de la PAC, de renforcer la capacité de la PAC à apporter une aide aux agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles, des événements météorologiques néfastes liés au climat ou des maladies animales en introduisant ***un paiement*** de crise ***supplémentaire*** que les États membres peuvent mobiliser au titre des fonds pour le développement rural; invite les États membres à compléter cette initiative en développant davantage des systèmes de gestion des risques, y compris des régimes d'assurance et des fonds de mutualisation, adaptés aux situations de crise liées aux maladies animales; demande

maladies animales; demande la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties;	la mise en place d'un instrument de réassurance pour couvrir les risques liés aux nouvelles épizooties et de veiller à ce que toutes les exploitations agricoles, y compris celles situées dans les zones à risque, puissent contracter des polices d'assurance pour se protéger contre les épizooties;

Or. en

Amendement 668
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. invite la Commission à évaluer la faisabilité de la création d'un Fonds européen pour la santé animale, chargé d'apporter une aide rapide et équitable en cas d'épidémie; s'interroge sur le caractère équitable et efficace du seuil de perte de 30 % proposé dans le cadre de la PAC pour l'octroi d'une indemnisation et demande que ce seuil soit réexaminé afin de garantir une aide rapide et adéquate aux agriculteurs;

Or. en

Amendement 669
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. estime que la future politique agricole commune devrait également soutenir activement la capacité des agriculteurs à faire face aux maladies

animales et aux épidémies zoosanitaires, notamment par une augmentation substantielle du budget de la réserve de crise agricole qui puisse être activée rapidement et efficacement afin de soutenir les agriculteurs touchés;

Or. ro

Amendement 670
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 59 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 ter. souligne que, compte tenu des risques posés par les diverses maladies animales telles que la fièvre aphteuse ou la peste des petits ruminants, il est essentiel que la future politique agricole commune alloue des fonds à l'amélioration génétique animale; les investissements dans la recherche et le développement pour l'amélioration de la génétique animale sont nécessaires pour créer des races plus résistantes aux maladies, afin de garantir une production alimentaire sûre et durable; de telles mesures contribuent non seulement à la protection de la santé animale mais aussi au renforcement de la sécurité alimentaire de l'Union face à d'éventuelles crises sanitaires;

Or. ro

Amendement 671
Cristina Maestre, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. prie instamment la Commission de dialoguer avec les partenaires commerciaux internationaux afin de veiller à ce que les interdictions commerciales régionalisées et les traitements d'inactivation reconnus, tels que la cuisson et le séchage, soient acceptés, pour réduire les dommages économiques inutiles pour le secteur de l'élevage de l'Union;	60. prie instamment la Commission de dialoguer avec les partenaires commerciaux internationaux afin de veiller à ce que ***la vaccination préventive, à l'aide notamment des vaccins DIVA (qui permettent de différencier les animaux infectés des animaux vaccinés),*** les interdictions commerciales régionalisées et les traitements d'inactivation reconnus, tels que la cuisson et le séchage, soient acceptés, pour réduire les dommages économiques inutiles pour le secteur de l'élevage de l'Union;

Or. en

Amendement 672
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. invite également la Commission à examiner la faisabilité, dans certains cas spécifiques, du mécanisme de compartimentation basé sur la gestion de la biosécurité et les pratiques de sélection, en vérifiant son applicabilité dans le contexte international et en collaboration avec ses partenaires commerciaux les plus fiables;

Or. it

Amendement 673
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. demande à la Commission de réviser la réglementation relative aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine afin d'assouplir les règles relatives à l'utilisation de produits à faible risque, tels que la laine;

Or. en

Amendement 674
Cristina Maestre, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 60 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 ter. prie instamment la Commission d'évaluer les risques liés au nombre croissant d'ongulés sauvages, ainsi que leurs implications pour la santé animale, la santé publique et la biodiversité; juge, à cet égard, qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures horizontales visant à gérer de manière adéquate cette surpopulation;

Or. en

Amendement 675
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs ***et à*** la concurrence ***mondiale***;	61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs ***externes, notamment les crises sanitaires, les phénomènes météorologiques extrêmes, la volatilité des prix et les perturbations des chaînes***

d'approvisionnement, ainsi que la concurrence ***croissante des pays tiers dont les produits ne répondent pas toujours aux normes élevées de l'Union en matière d'environnement, de bien-être animal, de santé et de sécurité alimentaire***; ***souligne par conséquent la nécessité de garantir des conditions de concurrence équitables sur le marché international, en protégeant la viabilité économique des exploitations européennes et en garantissant la réciprocité des normes dans les accords commerciaux;***

Or. pt

Amendement 676
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale;	61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale; ***insiste dès lors sur la nécessité de rompre avec l'intensification continue de la production animale et de privilégier les aliments pour animaux d'origine locale afin de réduire les incidences de la production animale sur l'environnement et le climat et d'éviter les fuites de carbone liées aux importations en provenance de pays tiers***;

Or. en

Amendement 677
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale;	61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale***, raison pour laquelle il est essentiel que les politiques commerciales soutiennent non seulement le maintien du cheptel, mais aussi l'amélioration de sa qualité en tant qu'avantage concurrentiel durable pour l'Union***;

Or. ro

Amendement 678
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale;	61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale ***et demande par conséquent qu'il soit particulièrement tenu compte de la sensibilité de ce secteur lors des négociations et dans les accords commerciaux conclus***;

Or. pl

Amendement 679
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale;	61. souligne que le secteur de l'élevage de l'Union est particulièrement vulnérable aux divers chocs et à la concurrence mondiale; ***demande par conséquent que la***

vulnérabilité du secteur fasse l'objet d'une attention particulière dans les négociations en cours et les accords commerciaux;

Or. en

Amendement 680
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. appelle de ses vœux la création d'un instrument spécial dans le cadre du futur cadre financier pluriannuel qui permettrait d'apporter un soutien ciblé aux secteurs agricoles, y compris le secteur de l'élevage, qui subiraient des perturbations ou nécessiteraient des ajustements en raison des effets des accords commerciaux en cours;

Or. en

Amendement 681
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. demande la création, dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel, d'un instrument spécifique destiné à soutenir les secteurs agricoles, y compris le secteur de l'élevage, qui subiraient des perturbations ou devraient s'adapter aux effets des accords commerciaux réalisés;

Or. pl

Amendement 682
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. souligne que les agriculteurs de l'Union font depuis longtemps part de leurs inquiétudes quant à l'absence de réciprocité et à la concurrence mondiale déloyale;

Or. en

Amendement 683
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne que, dans un contexte de stagnation – voire de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, mais où la demande mondiale de protéines animales ***est en augmentation***, l'importance économique ***des exportations*** sur les marchés mondiaux devrait être mieux reconnue;	62. souligne que, dans un contexte de stagnation – voire de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, mais où la demande mondiale de protéines animales ***devrait augmenter***, l'importance économique ***du positionnement de l'Union européenne en tant que leader mondial de l'agriculture respectueuse du climat et du bien-être animal, en exportant*** sur les marchés mondiaux ***les connaissances, les technologies et les pratiques nécessaires à la transition vers la durabilité*** devrait être mieux reconnue***, car cela pourrait stimuler la recherche, l'innovation, l'investissement et l'emploi***;

Or. de

Amendement 684
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne que, dans un contexte de stagnation – voire de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, mais où la demande mondiale de protéines animales est en augmentation, l'importance économique des exportations sur les marchés mondiaux devrait être mieux reconnue;	62. souligne que, dans un contexte de stagnation – voire de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, mais où la demande mondiale de protéines animales est en augmentation, l'importance économique des exportations sur les marchés mondiaux devrait être mieux reconnue; ***souligne que, dans ce contexte, les investissements dans l'amélioration de la qualité du cheptel et dans la traçabilité génétique deviennent essentiels pour répondre à la demande mondiale de produits d'origine animale à haute valeur nutritionnelle;***

Or. ro

Amendement 685
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne que, ***dans un contexte de stagnation – voire de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, mais où*** la demande mondiale de protéines animales est en augmentation, ***l'importance*** économique ***des exportations sur les marchés mondiaux*** devrait ***être mieux reconnue***;	62. souligne que, ***si*** la demande mondiale de protéines animales est en augmentation ***et les exportations de l'Union peuvent jouer un rôle*** économique***, l'objectif premier doit rester la souveraineté alimentaire européenne, en particulier dans un contexte de stagnation de la consommation intérieure de produits animaux et de viande; insiste sur le fait que la production de l'Union*** devrait ***avant tout répondre aux besoins nutritionnels, sociaux et***

environnementaux de sa population;

Or. en

Amendement 686
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne que, dans un contexte de stagnation – ***voire*** de baisse – de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, ***mais où*** la demande mondiale de protéines ***animales*** est en augmentation, l'importance économique des exportations sur les marchés mondiaux devrait être mieux reconnue;	62. souligne que, dans un contexte de stagnation ***et*** de baisse de la consommation de produits animaux, et de viande en particulier, dans l'Union, ***alors même que*** la demande mondiale de protéines est en augmentation, l'importance économique des exportations ***de produits d'origine végétale*** sur les marchés mondiaux devrait être mieux reconnue;

Or. en

Amendement 687
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	62 bis. souligne que les détaillants, l'industrie, la société civile, les consommateurs et les responsables politiques doivent travailler ensemble pour restructurer durablement l'élevage et, par des réglementations appropriées, contribuer à influencer les comportements d'offre et d'achat et, partant, le bien-être animal, par exemple en introduisant des normes minimales de qualité respectueuses du bien-être animal dans l'ensemble de l'assortiment;

Or. de

Amendement 688
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	62 bis. souligne l'importance de mettre à jour les règles d'étiquetage afin d'éviter l'utilisation de termes associés à des produits animaux pour des aliments végétaux ou produits en laboratoire, susceptibles d'induire les consommateurs en erreur;

Or. es

Amendement 689
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. déplore que les normes et objectifs ambitieux de l'Union en matière de santé, de bien-être animal, d'environnement et de durabilité en général ne soient pas toujours suivis par nos partenaires commerciaux; ***insiste sur le fait que les éleveurs de l'Union sont donc en concurrence à des conditions inégales avec les producteurs de pays tiers, tant sur les marchés internationaux que sur le marché intérieur de l'Union;***	63. déplore que les normes et objectifs ambitieux de l'Union en matière de santé, de bien-être animal, d'environnement et de durabilité en général ne soient pas toujours suivis par nos partenaires commerciaux;

Or. de

Amendement 690

Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 63 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	63 bis. note en outre avec une vive préoccupation qu'au cours des dernières années de négociations entre l'Union et le MERCOSUR, l'Union a continué à renforcer ses normes de durabilité dans le secteur agricole en général, et dans le secteur de l'élevage en particulier (qu'il s'agisse de durabilité environnementale ou encore de bien-être et de santé des animaux), tandis que des pays tiers tels que le Brésil allaient dans le sens inverse; constate en effet que 27 % des 190 principes actifs autorisés au Brésil sont interdits dans l'Union[1 bis] et que les limites maximales de résidus sont souvent plus élevées au Brésil, et que depuis l'accord proposé en 2019, les autorités brésiliennes ont encore creusé l'écart réglementaire en assouplissant le processus d'autorisation des pesticides, ce qui a exacerbé la résistance aux antimicrobiens, un problème majeur de santé publique;
	[1 bis] UE-MERCOSUR: Pourquoi la France risque de revenir sur cet accord de commerce climaticide? – Fondation pour la nature et l'homme.

Or. en

Amendement 691
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 63 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

63 ter. invite la Commission à mettre en place, parallèlement à d'autres accords commerciaux tels que celui conclu avec le MERCOSUR, une stratégie visant à consolider les exportations de son secteur de l'élevage, tant en ce qui concerne les animaux vivants que la viande transformée, vers les pays tiers, afin d'inverser la tendance à la baisse du cheptel européen et de limiter la concurrence déloyale dont sont victimes les agriculteurs européens;

Or. en

Amendement 692
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. insiste sur le fait que, conformément aux conclusions de la Commission sur l'application des normes sanitaires et environnementales de l'Union aux produits agricoles et agroalimentaires importés, il existe une marge de manœuvre pour viser l'application, aux produits importés, des exigences sanitaires ***et*** environnementales ***(y compris en matière*** de bien-être animal***)*** relatives aux processus et aux méthodes de production, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC; reconnaît qu'avant d'appliquer des normes de production aux produits importés, il est toujours essentiel de procéder à une évaluation au cas par cas, comme indiqué dans le rapport de la Commission;	65. insiste sur le fait que, conformément aux conclusions de la Commission sur l'application des normes sanitaires et environnementales de l'Union aux produits agricoles et agroalimentaires importés, il existe une marge de manœuvre pour viser l'application, aux produits importés, des exigences sanitaires**,** environnementales ***et*** de bien-être animal relatives aux processus et aux méthodes de production, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC; reconnaît qu'avant d'appliquer des normes de production aux produits importés, il est toujours essentiel de procéder à une évaluation au cas par cas, comme indiqué dans le rapport de la Commission;

Or. en

Amendement 693
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 65 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	65 bis. souligne qu'il importe que tous les produits animaux importés dans l'Union soient produits dans le respect total des normes européennes, y compris les normes pertinentes en matière de bien-être animal;

Or. en

Amendement 694
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union; ***estime à cet égard que l'accord UE-MERCOSUR, qui vise à augmenter massivement les importations dans l'Union de produits agricoles provenant des pays du MERCOSUR, ne répond pas aux inquiétudes des agriculteurs européens concernant la concurrence déloyale ni aux craintes liées aux divergences en matière de normes de sécurité;***

Or. en

Amendement 695
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Michal Wiezik, Asger Christensen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à ***inclure*** la réciprocité des normes environnementales et de santé ***animale*** dans tous les accords commerciaux négociés ***et à*** garantir ***un*** contrôle ***approprié*** des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à ***garantir une plus grande cohérence entre ses politiques commerciales et ses politiques en matière de durabilité en incluant, au moyen de clauses miroirs,*** la réciprocité des normes environnementales et de ***bien-être et de*** santé ***des animaux*** dans tous les accords commerciaux négociés***, afin de*** garantir ***que les produits importés qui ne satisfont pas aux normes de l'Union ne soient pas mis sur son marché; demande à la Commission de renforcer le*** contrôle des importations afin de protéger les producteurs ***et les consommateurs*** de l'Union;

Or. en

Amendement 696
Cristina Maestre, Marko Vešligaj, Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales***, de bien-être animal à chaque étape de production*** et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. en

Amendement 697
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé ***animale*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales ***et de bien-être*** et de santé ***des animaux*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. en

Amendement 698
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé ***animale*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales ***et de bien-être*** et de santé ***des animaux*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. en

Amendement 699
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la	66. invite la Commission à inclure la

réciprocité des normes environnementales et de santé ***animale*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	réciprocité des normes environnementales ***et de bien-être*** et de santé ***des animaux*** dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. en

Amendement 700
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales**,** ***de bien-être animal*** et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle approprié des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. de

Amendement 701
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle ***approprié*** des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;	66. invite la Commission à inclure la réciprocité des normes environnementales et de santé animale dans tous les accords commerciaux négociés et à garantir un contrôle ***strict*** des importations afin de protéger les producteurs de l'Union;

Or. it

Amendement 702
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. exprime son opposition à la signature de l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, en ce qu'il constitue une menace grave et directe pour la pérennité du secteur européen de la viande; souligne que l'ouverture accrue du marché européen à des volumes significatifs de produits d'origine animale en provenance du Mercosur, élaborés selon des normes de production sensiblement inférieures à celles applicables dans l'Union, représente une concurrence déloyale pour les éleveurs européens;

Or. fr

Amendement 703
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. demande instamment l'arrêt des négociations sur le MERCOSUR tant que des mesures miroirs claires n'auront pas été inclues dans cet accord;

Or. fr

Amendement 704
David Cormand

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. demande que l'accord UE-MERCOSUR soit rejeté;

Or. en

Amendement 705
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 66 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 ter. demande instamment que l'agriculture soit exclue de tout accord de libre-échange ne portant pas exclusivement sur les produits agricoles;

Or. fr

Amendement 706
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 66 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 quater. demande instamment, vue l'organisation actuelle de la PAC, que la Commission européenne interrompe tout avancée sur l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, étant donné que l'entrée de celle-ci menacerait notamment le bon équilibre de répartition des aides financières liées à la PAC entre les États membres;

Or. fr

Amendement 707
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;	67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international***,*** en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne ***que le secteur de l'élevage est à l'origine d'une part importante des indications géographiques européennes, notamment pour des produits tels que les fromages, les charcuteries, les jambons et les viandes fraîches, qui sont le fruit d'un savoir-faire transmis de génération en génération et de méthodes de production étroitement liées au territoire; met en évidence que ces appellations de qualité valorisent non seulement le travail des producteurs, mais protègent également les pratiques traditionnelles, promeuvent la diversité gastronomique européenne et contribuent à préserver l'identité culturelle des sites de production; souligne, en outre,*** l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;

Or. pt

Amendement 708
Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Asger Christensen, Elsi Katainen, Valérie Hayer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;	67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale; ***invite la Commission à réviser le règlement (UE) nº 1169/2011 afin qu'il prévoie l'étiquetage obligatoire de l'origine de tous les produits à base de viande commercialisés dans l'Union, indiquant clairement s'ils proviennent de l'Union ou de pays tiers;***

Or. en

Amendement 709
David Cormand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;	67. demande à la Commission de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis***, comprenant des informations obligatoires sur la méthode d'exploitation agricole, le niveau de bien-être animal et les conditions de transport et d'abattage,*** pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;

Or. en

Amendement 710
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. demande à la Commission ***de renforcer sa politique de promotion en augmentant son budget pour les produits agricoles de l'Union, y compris les produits d'origine animale, et*** de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du	67. demande à la Commission de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les

développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;

pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;

Or. de

Amendement 711
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. demande à la Commission de ***renforcer*** sa politique de promotion en ***augmentant*** son budget pour les produits agricoles de l'Union***, y compris*** les produits d'origine ***animale***, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;	67. demande à la Commission de ***modifier*** sa politique de promotion en ***recourant à*** son budget pour les produits agricoles de l'Union ***pour promouvoir*** les produits d'origine ***végétale***, et de garantir un soutien continu aux indications géographiques dans le commerce international en tant que pilier essentiel de la qualité, de la traçabilité et du développement rural; souligne l'importance d'un étiquetage clair et précis pour améliorer la traçabilité des produits et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union, telles que l'utilisation de noms à «consonance européenne» ou de noms ressemblants qui suggèrent à tort que les produits sont d'origine ou de qualité européenne ou locale;

Or. en

Amendement 712
Valérie Deloge, Gilles Pennelle, Mireia Borrás Pabón, Raffaele Stancanelli, Tomáš Kubín

Proposition de résolution
Paragraphe 67 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	67 bis. souligne l'importance d'une politique de promotion forte et bien financée de l'Union européenne, comprenant notamment une augmentation des crédits alloués à la PAC, afin de mieux faire connaître les qualités des produits agricoles et alimentaires de l'Union tant au sein de celle-ci qu'à l'échelle mondiale, et souligne que cela revêt une importance encore plus grande en période d'incertitude économique;

Or. fr

Amendement 713
Sebastian Everding, Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 67 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	67 bis. estime que l'Union ne devrait pas promouvoir les produits agricoles, y compris les produits d'origine animale, qui ont une incidence négative sur la santé humaine et le bien-être animal, et invite par conséquent la Commission à cesser de financer les campagnes promotionnelles pour ces produits;

Or. en

Amendement 714
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. invite la Commission à soutenir davantage les agriculteurs dans leurs efforts pour se conformer aux normes de l'Union afin d'éviter une perte de compétitivité puis une délocalisation de la production de l'Union vers des pays tiers appliquant des normes moins élevées;	68. invite la Commission à soutenir davantage les agriculteurs dans leurs efforts pour se conformer aux normes de l'Union afin d'éviter une perte de compétitivité puis une délocalisation de la production de l'Union vers des pays tiers appliquant des normes moins élevées ***et à assurer l'accès des producteurs au financement par l'amélioration de la génétique du cheptel afin que la compétitivité soit renforcée non pas par la quantité, mais par la qualité***;

Or. ro

Amendement 715
Raffaele Stancanelli

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. invite la Commission à soutenir davantage les agriculteurs dans leurs efforts pour se conformer aux normes de l'Union afin d'éviter une perte de compétitivité puis une délocalisation de la production de l'Union vers des pays tiers appliquant des normes moins élevées;	68. invite la Commission à soutenir davantage les agriculteurs dans leurs efforts pour se conformer aux normes de l'Union afin d'éviter une perte de compétitivité puis une délocalisation de la production de l'Union vers des pays tiers appliquant des normes ***en matière de bien-être animal, de production et de normes sociales*** moins élevées;

Or. it